



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°76-2020-166

PUBLIÉ LE 14 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

Centre hospitalier de Dieppe

- 76-2020-09-01-040 - 2020-131 - 01-09-2020 - Délégation de signature (2 pages) Page 3
76-2020-09-01-039 - 2020-136 - 01-01-2020 - Délégation de signature (2 pages) Page 6

Direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime

- 76-2020-09-10-005 - Arrêté portant autorisation d'une manifestation canine dite field trial de la forêt d'Eawy en novembre 2020 (2 pages) Page 9
76-2020-09-10-004 - Arrêté portant autorisation d'une manifestation canine dite field trial de la forêt de Brotonne en novembre 2020 (2 pages) Page 12
76-2020-09-10-007 - Arrêté préfectoral n°49-2020 portant délégation de signature du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord au DDTM 76 (5 pages) Page 15
76-2020-09-10-006 - LA REMUEE_arrêté mise en demeure résolution des rejets aval aire loisirs_10 09 2020 (4 pages) Page 21

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL

- 76-2020-08-31-026 - Arrêté du 31 août 2020 portant institution des bureaux de vote dans le département de la Seine-Maritime (18 pages) Page 26
76-2020-09-11-007 - Arrêté instituant les commissions de recensement des votes pour les élections législatives des 20 et 27 septembre 2020 dans la 5ème circonscription de la Seine-Maritime (4 pages) Page 45

Préfecture de la Seine-Maritime - DRHM

- 76-2020-09-11-006 - Arrêté modifiant la composition du jury des concours interne et externe d'AAP2 de l'intérieur et de l'outre-mer (4 pages) Page 50

Centre hospitalier de Dieppe

76-2020-09-01-040

2020-131 - 01-09-2020 - Délégation de signature

Décision portant délégation de signature

**DECISION N° 2020-131 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A
Madame Anne LECLERCQ**

LE DIRECTEUR,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice du Centre National de Gestion en date du 13 septembre 2018 nommant Monsieur Jean-Yves AUTRET, Directeur d'Hôpital, Directeur des Centres Hospitaliers de Dieppe, Eu, Saint-Valery-en-Caux et des EHPAD de Luneray, du Tréport, de Saint-Crespin et d'Envermeu, à compter du 1^{er} octobre 2018 ;

Vu les articles L. 6141-1 et L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-36, L. 6132-3 et R. 6132-16 du Code de la Santé Publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice du Centre National de Gestion en date du 10 février 2014 nommant Madame Anne LECLERCQ, Directrice d'Hôpital, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers de Dieppe, Eu et de Saint-Valery-en-Caux,

Vu les arrêtés de Madame la Directrice du Centre National de Gestion en date du 7 août 2015 nommant Madame Anne LECLERCQ, Directrice d'Hôpital, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers de Dieppe, Eu, Saint-Valery-en-Caux et des EHPAD de Luneray, Le Tréport et Saint-Crespin,

Vu la convention de direction commune signée le 21 décembre 2017 entre le Centre Hospitalier de Dieppe, le Centre Hospitalier de Eu, le Centre Hospitalier de Saint Valery en Caux, l'EHPAD de Luneray, l'EHPAD de Saint Crespin, l'EHPAD du Tréport et l'EHPAD d'Envermeu ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice du Centre National de Gestion en date du 27 mars 2018 nommant dans le cadre de la convention de direction commune susvisée, Madame Anne LECLERCQ, Directrice d'Hôpital, Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers de Dieppe, Eu et Saint-Valery-en-Caux et aux EHPAD de Luneray, de Saint-Crespin, du Tréport et d'Envermeu.

DÉCIDE :

<p>Article 1 :</p>	<p>Garde de direction</p> <p>Madame Anne LECLERCQ, Directrice, chef de projet, en charge de la Qualité de Vie au Travail sur l'ensemble des établissements de la direction commune, participe à la garde de direction sur l'ensemble des établissements de la direction commune, dans le cadre de la politique relative aux gardes administratives, selon le tableau de garde administrative établi mensuellement par le secrétariat de direction.</p> <p>A ce titre, elle exerce :</p> <ul style="list-style-type: none">- les pouvoirs de police à l'égard des malades et des visiteurs,- les pouvoirs de représentation de l'établissement,- l'assignation des personnels afin d'assurer la continuité de service,- l'admission du malade,- toutes les mesures nécessaires aux situations d'urgence. <p>Hors le tableau de garde administrative, Madame LECLERCQ peut exercer à tout moment les mêmes prérogatives pour suppléer le directeur de garde empêché, quel que soit le motif de cet empêchement</p>
<p>Article 2 :</p>	<p>Annulation des dispositions antérieures</p> <p>La présente délégation de signature annule et remplace toutes les délégations de signature antérieures concernant Madame Anne LECLERCQ.</p>
<p>Article 3 :</p>	<p>La présente décision sera notifiée aux comptables publics des Centres Hospitaliers de Dieppe, Eu, Saint-Valery-en-Caux et des EHPAD de Luneray, de Saint Crespin, du Tréport et d'Envermeu, communiquée à l'instance délibérante de ces établissements, et publiée au recueil des actes de la Préfecture en application des articles D 6143-33 et D 6143-35 du Code de la Santé Publique.</p>

Date d'effet, le 1^{er} septembre 2020



Exemplaire de signature autorisée du délégataire :

Le Directeur Général,



Jean-Yves AUTRET

Centre hospitalier de Dieppe

76-2020-09-01-039

2020-136 - 01-01-2020 - Délégation de signature

Décision portant délégation de signature

DECISION N° 2020-136 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A

Madame Valérie BLIEZ

LE DIRECTEUR,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice du Centre National de Gestion en date du 13 septembre 2018 nommant Monsieur Jean-Yves AUTRET, Directeur d'Hôpital, Directeur des Centres Hospitaliers de Dieppe, Eu, Saint-Valery-en-Caux et des EHPAD de Luneray, du Tréport, de Saint-Crespin et d'Envermeu, à compter du 1^{er} octobre 2018 ;

Vu les articles L. 6141-1 et L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-36, L. 6132-3 et R. 6132-16 du Code de la Santé Publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la convention de direction commune signée le 21 décembre 2017 entre le Centre Hospitalier de Dieppe, le Centre Hospitalier de Eu, le Centre Hospitalier de Saint Valery en Caux, l'EHPAD de Luneray, l'EHPAD de Saint Crespin, l'EHPAD du Tréport et l'EHPAD d'Envermeu ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice du Centre National de Gestion en date du 9 mai 2018 nommant Madame Valérie BLIEZ, Directrice des Soins, Coordinatrice Générale des Soins aux Centres Hospitaliers de Dieppe, Eu et Saint-Valery-en-Caux et aux EHPAD de Luneray, de Saint-Crespin, du Tréport et d'Envermeu.

DÉCIDE :

Article 1 :	Madame Valérie BLIEZ, directrice des soins, est chargée de la coordination générale des soins sur l'ensemble des établissements de la direction commune. Elle reçoit délégation de signature pour la gestion courante de sa direction, y compris les assignations au travail, et pour la signature des conventions de stage relatives aux personnels relevant de la direction des soins, hors celles qui engageraient des crédits, et certificats y afférents.
--------------------	--

Article 2 :	<p>Garde de direction</p> <p>Madame Valérie BLIEZ participe à la garde de direction pour l'ensemble des établissements de la direction commune, dans le cadre de la politique relative aux gardes administratives, selon le tableau de garde administrative établi mensuellement par le secrétariat de direction.</p> <p>A ce titre, elle exerce :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les pouvoirs de police à l'égard des malades et des visiteurs, - les pouvoirs de représentation de l'établissement, - l'assignation des personnels afin d'assurer la continuité de service, - l'admission du malade, - toutes les mesures nécessaires aux situations d'urgence. <p>Hors le tableau de garde administrative, Madame BLIEZ peut exercer à tout moment les mêmes prérogatives pour suppléer le directeur de garde empêché, quel que soit le motif de cet empêchement</p>
--------------------	--

Article 3 :	<p>Annulation des dispositions antérieures</p> <p>La présente délégation de signature annule et remplace toutes les délégations de signature antérieures concernant Madame Valérie BLIEZ.</p>
--------------------	---

Article 4 :	<p>La présente décision sera notifiée aux comptables publics des Centres Hospitaliers de Dieppe, Eu, Saint-Valery-en-Caux et des EHPAD de Luneray, de Saint Crespin, du Tréport et d'Envermeu, communiquée à l'instance délibérante de ces établissements, et publiée au recueil des actes de la Préfecture en application des articles D 6143-33 et D 6143-35 du Code de la Santé Publique.</p>
--------------------	--

Date d'effet, le 1^{er} septembre 2020

Le Directeur Général,

Jean-Yves AUTRET

Exemplaire de signature autorisée du délégataire :

Direction départementale des territoires et de la mer de la
Seine-Maritime

76-2020-09-10-005

Arrêté portant autorisation d'une manifestation canine dite
field trial de la forêt d'Eawy en novembre 2020



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

ARRÊTÉ DU 10 SEP. 2020

**PORTANT AUTORISATION D'UNE MANIFESTATION CANINE DITE FIELD TRIAL DE LA
FORÊT D'EAWY EN NOVEMBRE 2020**

**Service Transitions Ressources Milieux
Bureau Nature, Biodiversité et Stratégie Foncière**

Affaire suivie par : Elodie Fleury
Tél. : 02 35 58 53 61
Fax : 02 35 58 55 63
Mél : elodie.fleury@seine-maritime.gouv.fr

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

- Vu le décret du Président de la République en date du 1^{er} avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°20-43 du 15 juin 2020 portant délégation de signature à M. Jean KUGLER, directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, en matière d'activités ;
- Vu la décision n°20-038 du 16 juin 2020 portant subdélégation de signature en matière d'activités ;
- Vu l'article L420-3 du code de l'environnement,
- Vu l'arrêté ministériel du 21 janvier 2005 modifié fixant certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse.

CONSIDÉRANT :

- la demande présentée par Mme Véronique GREFF BOULITREAU, présidente du Club d'Utilisation des Chiens de Chasse 76 ci-après C.U.C.C. 76, en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser des concours de chien d'arrêt ou field trial les 19 et 20 novembre 2020, dans la forêt d'Eawy.

Cité administrative, 2 rue Saint-Sever,
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex
Tél : 02 35 58 53 27
<http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

1/2

ARRÊTE

Article 1 - Le C.U.C.C 76, est autorisé à organiser une épreuve de field trial dans la forêt d'Eawy, sur les lots de chasse 4, 5, 6 et 7 et 8, les 19 et 20 novembre 2020.

Article 2 - Cette autorisation est accordée sous les réserves suivantes:

- Les épreuves seront aux seules journées précitées.
- Les tirs seront effectués avec des munitions uniquement amorcées.
- Le gibier d'élevage sera utilisé captif sur le terrain, et pourra faire l'objet d'un lâcher uniquement s'il provient d'un élevage de catégorie A.
- La représentante du C.U.C.C 76 devra empêcher la destruction du gibier.

Article 3 - Les droits des tiers et notamment ceux des propriétaires des terrains en cause sont expressément réservés.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est notifié à Mme GREFF BOULITREAU et publié au recueil des actes administratifs.

Une copie est transmise au président de la fédération départementale des chasseurs de Seine-Maritime, à l'office national des forêts, au responsable du service départemental de l'office français de la biodiversité ainsi qu'au responsable du groupement de gendarmerie départementale.

Fait à Rouen, le 10 SEP. 2020

POUR LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
ET PAR SUBDÉLÉGATION

Le Responsable du Service
Transitoires, Ressources et Milieux


Alexandre HERMENT

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

Cité administrative, 2 rue Saint-Sever,
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex
Tél : 02 35 58 53 27
<http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

2/2

Direction départementale des territoires et de la mer de la
Seine-Maritime

76-2020-09-10-004

Arrêté portant autorisation d'une manifestation canine dite
field trial de la forêt de Brotonne en novembre 2020



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

ARRÊTÉ DU 10 SEP. 2020

**PORTANT AUTORISATION D'UNE MANIFESTATION CANINE DITE FIELD TRIAL DE LA
FORÊT DE BROTONNE EN NOVEMBRE 2020**

**Service Transitions Ressources Milieux
Bureau Nature, Biodiversité et Stratégie Foncière**

Affaire suivie par : Elodie Fleury
Tél. : 02 35 58 53 61
Fax : 02 35 58 55 63
Mél : elodie.fleury@seine-maritime.gouv.fr

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

- Vu le décret du Président de la République en date du 1^{er} avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°20-43 du 15 juin 2020 portant délégation de signature à M. Jean KUGLER, directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, en matière d'activités ;
- Vu la décision n°20-038 du 16 juin 2020 portant subdélégation de signature en matière d'activités ;
- Vu l'article L420-3 du code de l'environnement,
- Vu l'arrêté ministériel du 21 janvier 2005 modifié fixant certaines conditions de réalisation des entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse.

CONSIDÉRANT :

- la demande présentée par Mme Véronique GREFF BOULITREAU, présidente du Club d'Utilisation des Chiens de Chasse 76 ci-après C.U.C.C. 76, en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser des concours de chien d'arrêt ou field trial les 17 et 18 novembre 2020, dans la forêt de Brotonne.

Cité administrative, 2 rue Saint-Sever,
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex
Tél : 02 35 58 53 27
<http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

1/2

ARRÊTE

Article 1 - Le C.U.C.C 76, est autorisé à organiser une épreuve de field trial dans la forêt de Brotonne, sur les lots de chasse 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, les 17 et 18 novembre 2020.

Article 2 - Cette autorisation est accordée sous les réserves suivantes:

- Les épreuves seront aux seules journées précitées.
- Les tirs seront effectués avec des munitions uniquement amorcées.
- Le gibier d'élevage sera utilisé captif sur le terrain, et pourra faire l'objet d'un lâcher uniquement s'il provient d'un élevage de catégorie A.
- La représentante du C.U.C.C 76 devra empêcher la destruction du gibier.

Article 3 - Les droits des tiers et notamment ceux des propriétaires des terrains en cause sont expressément réservés.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime et le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est notifié à Mme GREFF BOULITREAU et publié au recueil des actes administratifs.

Une copie est transmise au président de la fédération départementale des chasseurs de Seine-Maritime, à l'office national des forêts, au responsable du service départemental de l'office français de la biodiversité ainsi qu'au responsable du groupement de gendarmerie départementale.

Fait à Rouen, le 10 SEP. 2020

POUR LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
ET PAR SUBDÉLÉGATION

Le Responsable du Service
Transitions, Ressources et Milieux


Alexandre HERMENT

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr.

Cité administrative, 2 rue Saint-Sever,
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex
Tél : 02 35 58 53 27
<http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

2/2

Direction départementale des territoires et de la mer de la
Seine-Maritime

76-2020-09-10-007

Arrêté préfectoral n°49-2020 portant délégation de
signature du préfet maritime de la Manche et de la mer du
Nord au DDTM 76



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture maritime de la Manche
et de la mer du Nord**

Cherbourg-en-Cotentin, le 10 septembre 2020

Division « action de l'État en mer »

N° 49/2020/PREMAR MANCHE/AEM/NP

Affaire suivie par secrétariat « action de l'État en mer »

sec.aem@premar-manche.gouv.fr

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant délégation de signature du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure au directeur des territoires et de la mer de la Seine-Maritime.

T. ABROGÉ : arrêté préfectoral n° 25/2020/PREMAR MANCHE/AEM/NP du 15 juin 2020 portant délégation de signature du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure au directeur des territoires et de la mer de la Seine-Maritime.

Le vice-amiral d'escadre Philippe Dutrieux
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,

- Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R923-24 ;
- Vu le code du tourisme ;
- Vu le code des transports, notamment les articles L 5141-1 et suivants, et les articles R 5141-3 et R 5142-6 ;
- Vu le décret n° 2004-112 du 06 février 2004 modifié, relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;
- Vu le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- Vu le décret du 24 septembre 2018 nommant le vice-amiral d'escadre Philippe Dutrieux, préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord ;
- Vu l'arrêté interministériel du 03 mai 1995 modifié, relatif aux manifestations nautiques en mer ;
- Vu l'arrêté du Premier ministre du 12 janvier 2010 relatif aux missions interdépartementales des directions départementales interministérielles ;
- Vu l'arrêté du Premier ministre de l'intérieur du 08 juin 2020 nommant Monsieur Jean KUGLER, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en qualité de directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime ;

- Vu l'arrêté du Premier ministre du 15 février 2020 portant nomination Monsieur Clément JACQUEMIN directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, délégué à la mer et au littoral des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure ;
- Vu l'arrêté n° 15/2010 du 03 mai 2010 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord réglementant les manifestations nautiques dans les eaux territoriales et intérieures françaises relevant de l'autorité du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord ;
- Vu l'arrêté n° 16/2010 du 03 mai 2010 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord réglementant le mouillage d'engins, d'installations et d'équipements légers dans les eaux territoriales et intérieures françaises relevant de l'autorité du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord ;
- Vu l'arrêté n° 19/2010 du 03 mai 2010 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord réglementant la circulation maritime, le mouillage, la pratique des activités nautiques ou sportives au large de la centrale nucléaire de production d'électricité de Paluel ;
- Vu l'arrêté n° 20/2010 du 03 mai 2010 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord réglementant la circulation maritime, le mouillage, la pratique des activités nautiques ou sportives au large de la centrale nucléaire de production d'électricité de Penly ;
- Vu l'arrêté n° 41/2018 du 29 mai 2018 modifié du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord réglementant la pratique des loisirs et sports nautiques dans les eaux territoriales et intérieures françaises de la zone maritime de la Manche et de la mer du Nord ;

Arrête :

Article 1^{er}.

Pour les affaires qui relèvent du ressort des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure et sous réserve des affaires signalées soumises à la signature du préfet maritime ou son adjoint pour l'action de l'État en mer, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean KUGLER directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, à l'effet de signer au nom du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord :

1. Les avis conformes du préfet maritime au titre de l'enquête administrative prévue par l'article R923-24 du code rural et de la pêche maritime.
2. Les autorisations de mouillage d'engins, d'installations et d'équipements légers individuels qui ne relèvent pas des zones de mouillage et d'équipements légers destinées à l'accueil et au stationnement des navires et bateaux de plaisance (articles R.2124-39 à R.2124-55 du code général de la propriété des personnes publiques).
3. Les avis conformes du préfet maritime préalables à l'instruction administrative des demandes de concessions de plage prévus à l'article R.2124-23 du code général de la propriété des personnes publiques et favorables aux projets, à l'exception des avis concernant les sites situés en zone NATURA 2000 ou au sein du périmètre d'un parc naturel marin.

4. Les avis conformes du préfet maritime recherchés au titre de l'article R.2124-56 du code général de la propriété des personnes publiques dans le cadre de l'instruction des autorisations d'occupations temporaires sur le domaine public maritime, lorsque ces autorisations n'impliquent pas d'emprise au sol ou impliquent uniquement une emprise superficielle, ou n'engagent pas la sécurité maritime.

[Pour l'ensemble des domaines visés aux alinéas 1, 2, 3, 4 supra, le délégataire ne reçoit pas de délégation pour les avis non conformes du préfet maritime qui devront lui être soumis à la signature.]

5. Les accusés de réception des déclarations de manifestations nautiques prévus par l'article 6 de l'arrêté interministériel du 3 mai 1995 susvisé, sous réserve que les conditions réglementaires et de sécurité soient remplies par l'organisateur, et sauf pour les traversées de la Manche mentionnées à l'article 5.2 de l'arrêté n° 41/2018 susvisé.

[La signature par délégation des accusés de réception des déclarations des manifestations nautiques dont le parcours se situe pour partie dans les eaux sous juridiction étrangère ou dans une zone de recherche et de sauvetage qui relève d'un centre étranger de coordination des recherches et de sauvetage en mer doit systématiquement donner lieu à une information préalable du préfet maritime.]

6. Les décisions de dérogation aux dispositions prévues par les arrêtés n° 19/2010 et n° 20/2010 du 03 mai 2010 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord portant interdiction de la circulation et du mouillage des navires, engins ou embarcations ainsi que de la pêche, de la baignade, et de la pratique de la plongée sous-marine et des sports nautiques aux abords des centrales nucléaires de production d'électricité de Paluel et Penly dans les conditions fixées par ces arrêtés.

Article 2.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean KUGLER, la délégation de signature est donnée à Monsieur l'administrateur en chef Clément JACQUEMIN directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, délégué à la mer et au littoral des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure à effet de signer tous les actes visés à l'article 1^{er} ci-dessus.

Article 3.

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, délégué à la mer et au littoral de la Seine-Maritime et de l'Eure, délégation de signature est donnée à :

- Madame Pizarz-Van Den Heuvel, administratrice principale des Affaires maritimes ;
- Monsieur Samuel Malbet, ingénieur divisionnaire de travaux publics de l'État.

à effet de signer tous les actes visés à l'article 1^{er} ci-dessus.

Article 4.

Le directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, communiquera les avis, assentiments, observations, recommandations ou décisions formulés ou signés au titre des délégations consenties aux articles 1, 2, 3.

Article 5.

L'arrêté préfectoral n° 25/2020/PREMAR MANCHE/AEM/NP du 15 juin 2020 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord est abrogé.

Article 6.

Le directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime et le directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, délégué à la mer et au littoral de la Seine-Maritime et de l'Eure sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs électronique de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (www.premar-manche.gouv.fr) ainsi qu'au RAA de la préfecture de la Seine-Maritime et de l'Eure.

Le vice-amiral d'escadre Philippe DUTRIEUX
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Dutrieux', with a long horizontal flourish extending to the right.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
- PREFECTURE DE L'EURE
- DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA SEINE-MARITIME (2 DONT 1 DML)

COPIES :

- Secrétariat Général de la Mer
- Direction Interrégionale de la Mer de la Manche Est – Mer du Nord
- Cross Jobourg
- Groupement de Gendarmerie Maritime de la Manche et de la Mer du Nord
- Compagnie de Gendarmerie Maritime du Havre
- Amiral
- Premar (Adj AEM - Adj CZM - CDIV AEM - Tous Officiers Division AEM)
- Archives (AEM n° 1.3.3.3 - chrono)

Direction départementale des territoires et de la mer de la
Seine-Maritime

76-2020-09-10-006

LA REMUEE_arrêté mise en demeure résolution des rejets
aval aire loisirs_10 09 2020



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

ARRÊTÉ DU 10 SEP. 2020

**METTANT EN DEMEURE LA COMMUNE DE LA REMUÉE DE TROUVER UNE SOLUTION
TECHNIQUE POUR ÉVITER DE CAUSER UN REJET A L'AVAL DE SON AIRE DE LOISIRS**

**Service Transitions Ressources et Milieux
Bureau Milieux Aquatiques et Marins**

Affaire suivie par : Manon BENVENUTO
Tél. : 02 32 18 94 81
Mél : manon.benvenuto@seine-maritime.gouv.fr
Dossier n° CTRL-76-2019-00232 et 76-2019-00797

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

- Vu le code de l'environnement et notamment les articles L214-1 à 6 et R214-53 ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 1er avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 20-43 du 15 juin 2020, modifié portant délégation de signature à M. Jean KUGLER, directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, en matière d'activités ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 20-038 du 16 juin 2020 portant subdélégation de signature en matière d'activités ;
- Vu le rapport en manquement administratif en date du 23 janvier 2020 élaboré par la direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, bureau en charge de la police de l'eau, constatant la réalisation de travaux sans accord et conduisant à l'inondation de plusieurs propriétés privées (référence CTRL-76-2019-00232),

Cité administrative, 2 rue Saint-Sever,
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex
Tél : 02 35 58 53 27
<http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

1/4

CONSIDÉRANT :

- que la commune de la Remuée a réalisé des travaux pour la création d'une aire de loisirs sans accord préalable,
- que ces travaux contribuent au rejet à l'aval d'eaux pluviales conduisant à l'inondation en cas de fortes pluies de plusieurs propriétés,
- que la commune rejette ses eaux en aval vers le bassin d'infiltration du centre équestre,
- que les ouvrages du centre équestre ne sont pas dimensionnés pour recevoir ces eaux et que le transit des eaux de l'aire de loisirs génère ou aggrave les inondations sur au moins une parcelle située à droite du bassin,
- que la gestion des eaux pluviales de l'aire de loisirs nécessite la mise en place d'ouvrages en aval du point de rejet,
- que la commune de la Remuée a déposé un dossier de régularisation loi sur l'eau suite à l'annonce du contrôle, et que celui-ci a fait l'objet de demande de compléments auxquels la collectivité n'a pas apporté de réponse satisfaisante malgré un courrier de relance en date du 20 mai 2020 et auquel le pétitionnaire devait répondre avant le 12 juillet 2020.

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime

ARRÊTE

Article 1 –

La commune de la Remuée, située Rue des Grives - 76340 LA REMUÉE, représentée par Madame le maire, est mise en demeure de proposer avant le 1^{er} décembre 2020 une solution technique permettant d'éviter l'aggravation des inondations à l'aval du projet pour validation par le service en charge de la police de l'eau et de les réaliser avant le 1^{er} mars 2021.

Article 2 –

Dans le cas où l'obligation prévue à l'article 1 ne serait pas satisfaite dans le délai prévu au même article, et indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées, la commune de La Remuée s'expose, conformément à l'article L171-7 du code de l'environnement, à une ou plusieurs des mesures et sanctions administratives mentionnées au titre II de l'article L171-8 du même code, ainsi qu'à la remise en état des lieux.

Article 3 –

Le présent arrêté est notifié et affiché dans la mairie de La Remuée, pendant une durée minimale d'un mois, publié au recueil des actes administratifs et mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime pendant une durée minimale d'un an.

Article 4 –

Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, la maire de la commune de La Remuée, le directeur départemental des territoires et de la mer, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie leur est adressée et qui est notifié au pétitionnaire.

Copie du présent arrêté est adressée pour information au SAGE de la vallée du Commerce.

Fait à Rouen le

10 SEP. 2020

Pour le préfet de la Seine-Maritime
et par subdélégation,

~~Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer~~

Jean KUGLER

Voies et délais de recours :

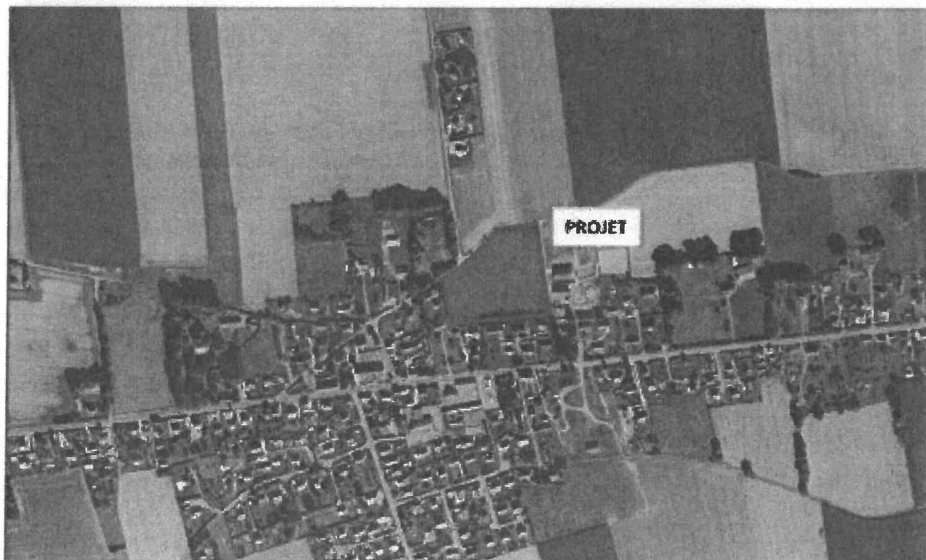
Conformément aux dispositions des articles R.421-1 à 5 du code de justice administrative, la présente décision peut être déférée à la juridiction administrative compétente, le tribunal administratif de Rouen :

- par le pétitionnaire, dans un délai de deux mois qui suit la date de notification du présent arrêté ;
- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés à l'article L.211-1 du même code, dans un délai d'un an à compter de la publication du présent arrêté.

Dans le même délai de deux mois, le pétitionnaire peut présenter un recours gracieux. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément à l'article R.421-2 du code de justice administrative.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Telerecours citoyens, accessible par le site : www.telerecours.fr

ANNEXE : localisation du projet



Cité administrative, 2 rue Saint-Sever,
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex
Tél : 02 35 58 53 27
<http://www.seine-maritime.gouv.fr>

4/4

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)
8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL

76-2020-08-31-026

Arrêté du 31 août 2020 portant institution des bureaux de vote dans le département de la Seine-Maritime

Rouen, le **31 AOÛT 2020**

**Arrêté du 31 août 2020 portant institution des bureaux de vote
dans le département de la Seine-Maritime**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite**

- Vu le Code électoral, et notamment ses articles L.16 et R.40 ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 1^{er} avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 3 décembre 2015 nommant M. Yvan CORDIER secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté n° 19-154 du 13 septembre 2019 portant délégation de signature à M. Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- Vu les propositions des maires des communes du département de la Seine-Maritime ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1^{er} - La liste des bureaux de vote des communes du département de la Seine-Maritime est fixée conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 2 - La liste des bureaux de vote est consultable dans les mairies, à la préfecture et dans les sous-préfectures de la Seine-Maritime.

Les périmètres de ces bureaux de vote sont consultables à la mairie concernée ou à la préfecture de la Seine-Maritime.

Article 3 - Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2021.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, les sous-préfets de Dieppe et du Havre et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime.

Le Préfet,

~~Pour le Préfet et par Délégation~~
~~Le Secrétaire Général~~



Yvan CORDIER

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : pref-secretariat-prefet@eime-maritime.gouv.fr

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
2	19	Sainte-Adresse	6	N°3	Espace Sarah Bernhardt - 43 Rue D'Ignaul
2	19	Sainte-Adresse		N°4	Espace Claude Monet - 18 Rue Reine Elisabeth
2	19	Sainte-Adresse		N°5	Salle Omnisports Eric Tabarly - Rue G. Boissaye Du Bocage
2	19	Sainte-Adresse		N°6	Salle Omnisports Eric Tabarly - Rue G. Boissaye Du Bocage
1	23	Sainte-Agathe-d'Aliermont	1	unique	Mairie
3	24	Sainte-Austreberthe	1	unique	Mairie - 614 Rue André Marie
1	23	Sainte-Beuve-en-Rivière	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - 1 Route De L'Eaulne
1	33	Sainte-Colombe	1	unique	Mairie - 240 rue de l'église
3	21	Sainte-Croix-sur-Buchy	1	unique	Mairie - Route De Buchy
1	20	Sainte-Foy	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 59 Rue Du Centre
1	23	Sainte-Geneviève	1	unique	Mairie - 314 Rue De L'Eglise
2	11	Sainte-Hélène-Bondeville	1	unique	Mairie - Rue Michel Rousselet
3	01	Sainte-Marguerite-sur-Duclair	1	unique	Cantine Scolaire - 10 Route Saint Wandrille
1	07	Sainte-Marguerite-sur-Mer	1	unique	Mairie - 2220 Route De La Mer
2	26	Sainte-Marie-au-Bosc	1	unique	Mairie - Place Du Professeur Gosset
3	35	Sainte-Marie-des-Champs	1	unique	Mairie
2	32	Sandouville	1	unique	Mairie - 143 Rue De L'Eglise
1	20	Sassetot-le-Malgardé	1	unique	Salle Communale - Mairie
2	11	Sassetot-le-Mauconduit	1	unique	Salle Des 2 Chênes - Rue De La Mairie
1	33	Sasseville	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 7 Rue Cauchoise
1	08	Sauchay	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - 17 Chemin Du Prieuré
1	12	Saumont-la-Poterie	1	unique	Salle Polyvalente - rue de l'Eglise
1	07	Sauqueville	1	unique	Mairie - 267 rue de la Mairie
3	35	Saussay	1	unique	Salle De Réunion - Mairie
2	32	Saussezemare-en-Caux	1	unique	Mairie - 1 Rue De L'Ecole
2	11	Senneville-sur-Fécamp	1	unique	Mairie - 30 Rue Sainte Anne
1	10	Sept-Meules	1	unique	Salle des fêtes - 11 rue de l'Yères
1	12	Serqueux	1	unique	Mairie - 1100 Route De Neufchâtel
3	21	Servaville-Salmonville	1	unique	Mairie
3	02	Sierville	1	unique	Mairie - 23 Rue De La Mairie
1	12	Sigy-en-Bray	1	unique	Mairie - 59 Rue Saint Martin
1	23	Smermesnil	1	unique	Mairie - 30 Rue De L'Eglise
1	23	Sommery	1	unique	Mairie - Place De La Mairie
1	33	Sommersnil	1	unique	Salle Joseph Lecroq - 1 Place Henriette Jules Delaune
2	11	Sorquainville	1	unique	Salle Des Fêtes - Place De La Mairie
3	34	Sotheville-lès-Rouen	26	N°1/BC	Hôtel De Ville - Place De L'Hôtel De Ville
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°2	Hôtel De Ville - Place De L'Hôtel De Ville
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°3	Salle Des Sports Emile Zola - Rue Victor Mény
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°4	Salle Des Sports Emile Zola - Rue Victor Mény
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°5	Salle Des Sports Emile Zola - Rue Victor Mény
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°6	Salle Des Sports Emile Zola - Rue Victor Mény
3	27	Sotheville-lès-Rouen		N°7	Ecole Rostand - Rue Philippe Lanoux
3	27	Sotheville-lès-Rouen		N°8	Ecole Rostand - Rue Philippe Lanoux
3	27	Sotheville-lès-Rouen		N°9	Ecole Rostand - Rue Philippe Lanoux
3	27	Sotheville-lès-Rouen		N°10	Ecole De Musique - Rue Marion
3	27	Sotheville-lès-Rouen		N°11	Ecole De Musique - Rue Marion
3	27	Sotheville-lès-Rouen		N°12	Ecole De Musique - Rue Marion
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°13	Ecole Renan Michelet - Rue Pierre Corneille
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°14	Ecole Renan Michelet - Rue Pierre Corneille
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°15	Groupe Scolaire Raspail Franklin - Rue Raspail
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°16	Groupe Scolaire Raspail Franklin - Rue Raspail
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°17	Groupe Scolaire Raspail Franklin - Rue Raspail
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°18	Groupe Scolaire Raspail Franklin - Rue Raspail
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°19	Réfectoire - Ecole Jean Jaurès - Rue Gahineau
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°20	Réfectoire - Ecole Jean Jaurès - Rue Gahineau
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°21	Réfectoire - Ecole Jean Jaurès - Rue Gahineau
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°22	Ecole Gadeau De Kerville - Rue Gadeau De Kerville
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°23	Ecole Gadeau De Kerville - Rue Gadeau De Kerville
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°24	Ecole Ferdinand Buisson - Rue Marius Vallée
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°25	Ecole Ferdinand Buisson - Rue Marius Vallée
3	34	Sotheville-lès-Rouen		N°26	Ecole Ferdinand Buisson - Rue Marius Vallée
3	05	Sotheville-sous-le-Val	1	unique	Mairie - 117 Rue Du Village
1	33	Sotheville-sur-Mer	1	unique	Salle La Grange - Place De La Libération
2	03	Tancarville	1	unique	Ecole Marie Lebreton - Place De L'Eglise
2	33	Terres-de-Caux	8	N°1/BC	Salle Commune - 164 rue des Jardins - Fauville en Caux
2	33	Terres-de-Caux		N°2	Ecole maternelle - Boulevard Alleaume - Fauville en Caux
2	33	Terres-de-Caux		N°3	Salle polyvalente - 594 Rue de la Mairie - Auzouville Auberbosc
2	33	Terres-de-Caux		N°4	Mairie - 50 rue du Manoir - Bennetot
2	33	Terres-de-Caux		N°5	Ancienne école - Sente de l'école - Berronville
2	33	Terres-de-Caux		N°6	Mairie - 8 place Raymond Soudais - Ricarville
2	33	Terres-de-Caux		N°7	Salle polyvalente - 840 Route du village - Saint-Pierre-Lavis
2	33	Terres-de-Caux		N°8	Mairie - 173 route des Enfants - Sainte Marguerite sur Fauville
2	11	Thérouldeville	1	unique	Espace Roland Marin
2	11	Theuville-aux-Maillots	1	unique	Mairie - 1 Place De La Mairie
2	11	Thiergeville	1	unique	Mairie - 9 Rue Auguste Mallet
2	11	Thiétreville	1	unique	Mairie - 7 Rue De La Mairie
1	20	Thil-Manneville	1	unique	Salle Polyvalente - Rue De L'Eglise
1	12	Le Thil-Riberpré	1	unique	Mairie - 281 Rue Du Centre
1	33	Thiouville	1	unique	Ecole - 136 Rue De L'Ecole
2	26	Le Tilleul	1	unique	Manège - Parc Mathilde - Rue Du Président Coty
1	20	Tocqueville-en-Caux	1	unique	Mairie - Rue Saint Pierre
2	32	Tocqueville-les-Murs	1	unique	Mairie - 2 Rue De L'Eglise
1	20	Torcy-le-Grand	1	unique	Pièce Annexe Salle Communale - Mairie - 215 Rue De La Vallée
1	20	Torcy-le-Petit	1	unique	Mairie - 54 Route De Dieppe
3	35	Le Torp-Mesnil	1	unique	Mairie - 325 Rue De La Mairie
1	20	Tôtes	1	unique	Salle Des Fêtes - Mairie - Place Du Général De Gaulle
3	35	Touffreville-la-Corbeline	1	unique	Mairie - 301 Rue Des Ecoles
1	10	Touffreville-sur-Eu	1	unique	Mairie - 6 Rue De L'Eglise
3	05	Tourville-la-Rivière	2	N°1/BC	Groupe Scolaire Louis Aragon - Rue Jean Jaurès
3	05	Tourville-la-Rivière		N°2	Groupe Scolaire Louis Aragon - Rue Jean Jaurès
2	11	Tourville-les-Ifs	1	unique	Mairie - 61 Rue Saint Pierre
1	07	Tourville-sur-Arques	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 2 Rue De Miromesnil
2	11	Toussaint	1	unique	Mairie - Rue De Rouen

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
2	03	Saint-Eustache-la-Forêt	1	unique	Mairie - 84 Grande Rue
3	02	Saint-Georges-sur-Fontaine	1	unique	Salle Des Fêtes - Place Du Village
1	20	Saint-Germain-d'Étapes	1	unique	Mairie - 38 Route De Dieppe
3	21	Saint-Germain-des-Essourts	1	unique	Mairie - 7 Route De Boissay
3	21	Saint-Germain-sous-Cailly	1	unique	Mairie - 67 Route De La Mairie
1	23	Saint-Germain-sur-Eaulne	1	unique	Mairie - 31 Rue De L'Eaulne
3	25	Saint-Gilles-de-Crétot	1	unique	Mairie
2	32	Saint-Gilles-de-la-Neuville	1	unique	Mairie
1	23	Saint-Hellier	1	unique	Salle Des Fêtes - 35 Rue Des Vallons
1	20	Saint-Honoré	1	unique	Mairie
1	08	Saint-Jacques-d'Aliermont	1	unique	Mairie - 325 Rue De La Mairie
3	06	Saint-Jacques-sur-Darnétal	2	N°1/BC	Espace Gabrielle Et Bernard Deneuve - 55 Rue Du Plis
3	06	Saint-Jacques-sur-Darnétal	2	N°2	Ecole Duval - Legay - 945 Rue Du Général De Gaulle
2	03	Saint-Jean-de-Folleville	2	N°1/BC	Garderie périscolaire – 4 bis rue de l'église
2	03	Saint-Jean-de-Folleville	2	N°2	Salle des associations – Rue des sources
2	03	Saint-Jean-de-la-Neuville	1	unique	Mairie - 15 Rue Principale
3	24	Saint-Jean-du-Cardonnay	1	unique	Mairie
2	26	Saint-Jouin-Bruneval	1	unique	Mairie - 2 Place Stéphane Hessel
2	32	Saint-Laurent-de-Brévedent	1	unique	Mairie - 6 Place De La Mairie
3	35	Saint-Laurent-en-Caux	1	unique	Mairie - 1 Place Jacques Loutrel
1	10	Saint-Léger-aux-Bois	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - Rue Du Bourg
3	06	Saint-Léger-du-Bourg-Denis	3	N°1/BC	Grande Salle - Espace Jean-Claude Bondu - Rue Des Sources
3	06	Saint-Léger-du-Bourg-Denis	3	N°2	Salle Guerin - Centre George Sand - 2 Rue Ste Marguerite
3	06	Saint-Léger-du-Bourg-Denis	3	N°3	Petite Salle - Espace Jean-Claude Bondu - Rue Des Sources
2	11	Saint-Léonard	2	N°1/BC	Salle Henri Lambert - Rue des Rossignols
2	11	Saint-Léonard	2	N°2	Salle Henri Lambert - Rue des Rossignols
2	12	Saint-Lucien	1	unique	Mairie - 127 rue de Nolleva
1	20	Saint-Maclou-de-Folleville	1	unique	Mairie - 591 Route De La Gare
2	32	Saint-Maclou-la-Brière	1	unique	Mairie
1	20	Saint-Mards	1	unique	Mairie - 2 Impasse De La Mairie
1	10	Saint-Martin-au-Bosc	1	unique	Mairie - 22 Rue Principale
3	35	Saint-Martin-aux-Arbres	1	unique	Mairie
1	33	Saint-Martin-aux-Buneaux	1	unique	Mairie
3	01	Saint-Martin-de-Boscherville	2	N°1/BC	Salle Des Fêtes - 69 Route De Quevillon
3	01	Saint-Martin-de-Boscherville	2	N°2	Salle Des Fêtes - 69 Route De Quevillon
3	24	Saint-Martin-de-l'If	2	N°1/BC	Fréville - Mairie - 47 Rue D'Yvetot
3	24	Saint-Martin-de-l'If	2	2	Betteville- Mairie déléguée - Salle Du Conseil Municipal - 111 Le Bourg
2	26	Saint-Martin-du-Bec	1	unique	Salle Polyvalente - 25 Le Clos Du Parc
2	26	Saint-Martin-du-Manoir	1	unique	Salle Polyvalente - Rue Jacques Paillette
3	06	Saint-Martin-du-Vivier	2	N°1/BC	Espace « le Vivier » (contigu à la mairie)
3	06	Saint-Martin-du-Vivier	2	N°2	Espace « le Vivier » (contigu à la mairie)
1	23	Saint-Martin-l'Horcier	1	unique	Mairie - 2 Rue De La Béthune
1	10	Saint-Martin-le-Gaillard	1	unique	Mairie - 6 Rue Jean De Béthencourt
1	23	Saint-Martin-Osmonville	1	unique	Mairie
2	25	Saint-Maurice-d'Étela	1	unique	Mairie
1	12	Saint-Michel-d'Halescourt	1	unique	Mairie - Le Bourg
1	08	Saint-Nicolas-d'Aliermont	3	N°1/BC	Mairie - 1 Place De La Libération
1	08	Saint-Nicolas-d'Aliermont	3	N°2	Ecole Amont - 701 Rue Vaillancourt
1	08	Saint-Nicolas-d'Aliermont	3	N°3	Ecole Jean Rostand - 96 Rue Des Tilleuls
3	25	Saint-Nicolas-de-la-Haie	1	unique	Mairie - 365 Rue De L'Eglise
2	03	Saint-Nicolas-de-la-Taille	1	unique	Salle Polyvalente - Place De La Mairie
1	20	Saint-Ouen-du-Breuil	1	unique	Mairie - 158 Rue Gustave Flaubert
1	20	Saint-Ouen-le-Mauger	1	unique	Mairie
1	08	Saint-Ouen-sous-Bailly	1	unique	Salle Des Fêtes
3	01	Saint-Paër	1	unique	Salle Polyvalente - Le Bourg
1	20	Saint-Pierre-Bénouville	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - Coté Rue De La Forge
3	04	Saint-Pierre-de-Manneville	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - 9 route de Sahurs
3	01	Saint-Pierre-de-Varengeville	2	N°1/BC	Restaurant Scolaire - Route De Rouen
3	01	Saint-Pierre-de-Varengeville	2	N°2	Restaurant Scolaire - Route De Rouen
1	23	Saint-Pierre-des-Jonquières	1	unique	Mairie - Rue De L'Eglise
2	11	Saint-Pierre-en-Port	1	unique	Mairie - 41 Rue De La Mairie
1	10	Saint-Pierre-en-Val	1	unique	Salle polyvalente – Rue de l'égalité
1	33	Saint-Pierre-le-Vieux	1	unique	Mairie - 10 Route De La Vallée Du Dun
1	33	Saint-Pierre-le-Viger	1	unique	Mairie - 191 Route De Veules
3	05	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	6	N°1/BC	Salle Des Fêtes Claude Lambert - Rue Aux Saulniers
3	05	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	6	N°2	Salle Des Fêtes Claude Lambert - Rue Aux Saulniers
3	05	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	6	N°3	Salle Des Fêtes Claude Lambert - Rue Aux Saulniers
3	05	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	6	N°4	Espace culturel Philippe Torretton
3	05	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	6	N°5	Espace culturel Philippe Torretton
3	05	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	6	N°6	Espace culturel Philippe Torretton
1	10	Saint-Rémy-Boscrocourt	1	unique	Mairie - Place De La Mairie
1	10	Saint-Riquier-en-Rivière	1	unique	Mairie
1	33	Saint-Riquier-ès-Plains	1	unique	Mairie – 185 rue du four banal
2	32	Saint-Romain-de-Colbosc	3	N°1/BC	Salle Des Expositions - Place Benoist
2	32	Saint-Romain-de-Colbosc	3	N°2	Ecole François Hanin - 1 Le mail
2	32	Saint-Romain-de-Colbosc	3	N°3	Maison pour tous - Avenue du Général De Gaulle
1	23	Saint-Saëns	2	N°1/BC	Espace Le Vivier - Salle La Truite
1	23	Saint-Saëns	2	N°2	Espace Le Vivier - Restaurant Scolaire
1	23	Saint-Saire	1	unique	Salle d'activité (RDC de la mairie) - 151 rue de la gare
2	32	Saint-Sauveur-d'Émalleville	1	unique	Mairie - 20 Rue Du Presbytère
1	33	Saint-Sylvain	1	unique	Salle Polyvalente - Mairie
1	08	Saint-Vaast-d'Équiqueville	1	unique	Mairie
1	33	Saint-Vaast-Dieppedalle	1	unique	Mairie
1	20	Saint-Vaast-du-Val	1	unique	Mairie - 211 Rue François Prevel
1	33	Saint-Valery-en-Caux	4	N°1/BC	Salle Municipale - Boulevard Carnot
1	33	Saint-Valery-en-Caux	4	N°2	Maison des Associations – rue Jeanne Armand Colin
1	33	Saint-Valery-en-Caux	4	N°3	Salle d'Écosse - Hôtel de ville - Place de l'hôtel de ville
1	33	Saint-Valery-en-Caux	4	N°4	Ecole Costes et Bellonte - rue Costes et Bellonte
1	20	Saint-Victor-l'Abbaye	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - 3 Place G. Le Conquérant
2	32	Saint-Vigor-d'Ymonville	1	unique	Mairie - 28 Route Du Village
2	32	Saint-Vincent-Cramesnil	1	unique	Salle de la mairie - RDC - 411 Grand'Rue
2	19	Sainte-Adresse	2	N°1/BC	Mairie - 1 Rue Albert Dubosc
2	19	Sainte-Adresse	2	N°2	Espace Sarah Bernhardt - 43 Rue D'Ignaul

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019	
3	29	Rouen	60	N°22	Ecole Élémentaire Bachelet - Rue Du Vert Buisson	
3	29	Rouen		N°23	Groupe Scolaire Jean De La Fontaine - Rue Joseph Court	
3	29	Rouen		N°24	Groupe Scolaire Jean De La Fontaine - Rue Joseph Court	
3	29	Rouen		N°25	Groupe Scolaire Jean De La Fontaine - Rue Joseph Court	
3	29	Rouen		N°26	Ecole Élémentaire Le Gouy - Rue Le Gouy	
3	29	Rouen		N°27	Centre Communal D'Action Sociale - 2 Rue De Germont	
3	29	Rouen		N°28	Ecole Élémentaire Marthe Corneille - Rue Des Peupliers	
3	29	Rouen		N°29	Ecole Élémentaire Marthe Corneille - Rue Des Peupliers	
3	29	Rouen		N°30	Auberge De Jeunesse - Route De Dametal	
3	29	Rouen		N°31	Groupe Scolaire Anatole France - Rue De Berne	
3	29	Rouen		N°32	Groupe Scolaire Anatole France - Rue De Berne	
3	29	Rouen		N°33	Groupe Scolaire Claude Debussy - Rue Gaston Veyssière	
3	29	Rouen		N°34	Groupe Scolaire Claude Debussy - Rue Gaston Veyssière	
3	29	Rouen		N°35	Ecole Maternelle Des Sapins - Rue Du Docteur Sequin	
3	29	Rouen		N°36	Ecole Maternelle Marguerite Messier - Allée Isigny	
3	29	Rouen		N°37	Groupe Scolaire Marot-Villon - Rue Henri Dunant	
3	29	Rouen		N°38	Groupe Scolaire Marot-Villon - Rue Henri Dunant	
3	29	Rouen		N°39	Ecole Élémentaire Jean-Philippe Rameau - Rue J-Ph Rameau	
3	30	Rouen		N°40	Lycée Camille Saint Saëns - Rue Socrate	
3	30	Rouen		N°41	Lycée Camille Saint Saëns - Rue Socrate	
3	30	Rouen		N°42	Halle aux Toiles - Place de la Haute Vieille Tour	
3	30	Rouen		N°43	Halle aux Toiles - Place de la Haute Vieille Tour	
3	30	Rouen		N°44	Halle aux Toiles - Place de la Haute Vieille Tour	
3	30	Rouen		N°45	Halle aux Toiles - Place de la Haute Vieille Tour	
3	30	Rouen		N°46	Ecole Laurent De Bimorel - Rue Des Arpents	
3	30	Rouen		N°47	Ecole Maternelle Jules Ferry - Rue De L'Enseigne Renaud	
3	30	Rouen		N°48	Ecole Maternelle Jules Ferry - Rue De L'Enseigne Renaud	
3	30	Rouen		N°49	Maison de quartier de l'île Lacroix - Avenue J. Chastellain	
3	30	Rouen		N°50	Maison Saint Sever - 10 /18 Rue Saint Julien	
3	30	Rouen		N°51	Groupe Scolaire Marie Dubocage - Rue Marie Dubocage	
3	30	Rouen		N°52	Groupe Scolaire Marie Dubocage - Rue Marie Dubocage	
3	30	Rouen		N°53	Groupe Scolaire Honoré De Balzac - Avenue De Grammont	
3	30	Rouen		N°54	Groupe Scolaire Honoré De Balzac - Avenue De Grammont	
3	30	Rouen		N°55	Centre socio-culturel Simone-Veil. - 74 Rue Jules Adeline	
3	30	Rouen		N°56	Ecole Maternelle Pape Carpentier - 96 Rue Saint Julien	
3	30	Rouen		N°57	Ecole Élémentaire Jean Mullet - Place Saint Clément	
3	30	Rouen		N°58	Ecole Maternelle Hameau Des Brouettes - Rue Hameau Des Brouettes	
3	30	Rouen		N°59	Ecole Élémentaire Charles Nicolle - Rue Pierre Curie	
3	30	Rouen		N°60	Ecole Élémentaire Charles Nicolle - Rue Pierre Curie	
3	24	Roumare		1	unique	Mairie
3	35	Routes		1	unique	Mairie - 131 Rue Du Labeur
2	03	Rouville		1	unique	Mairie - 1 Place Du Presbytère
1	12	Rouvray-Catillon		1	unique	Mairie - 138 Rue De L'Eglise
1	07	Rouxmesnil-Bouteilles		2	N°1/BC	Mairie - Rue Du Champ De Courses
1	07	Rouxmesnil-Bouteilles			N°2	La Maison du Vallon - rue du Vallon
1	20	Royville		1	unique	Mairie - Place De La Mairie
3	21	La Rue-Saint-Pierre		1	unique	Mairie - 1083 route de Cailly
3	21	Ry		1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Mairie
1	20	Saône-Saint-Just		1	unique	Salle Communale - 2 Route De L'Ancienne Forge
3	04	Sahurs		1	unique	Salle Polyvalente - Place Maurice Alexandre
2	32	Sainneville		1	unique	Mairie - 1 Place De L'Eglise
3	21	Saint-Aignan-sur-Ry		1	unique	Mairie - 1 Place Des Acacias
3	21	Saint-André-sur-Cailly		1	unique	Cantine Scolaire - Route De Cailly
2	03	Saint-Antoine-la-Forêt		1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Mairie
3	25	Saint-Arnoult		1	unique	Mairie - 13 Rue Henri Falaise
3	06	Saint-Aubin-Celloville		1	unique	Local face à la mairie - Salle des Anciens
3	25	Saint-Aubin-de-Crétot		1	unique	Mairie - 25 Rue De La Mairie - salle du conseil municipal
3	06	Saint-Aubin-Epinay		1	unique	Groupe Scolaire "l'eau vive" - Rue De L'Eglise
1	08	Saint-Aubin-le-Cauf		1	unique	Mairie - Place Christian Pajot
3	05	Saint-Aubin-lès-Elbeuf		7	N°1/BC	Salle Des Fêtes - 2 Rue Léon Gambetta
3	05	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	N°2		Salle Des Fêtes - 2 Rue Léon Gambetta	
3	05	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	N°3		Salle Des Fêtes - 2 Rue Léon Gambetta	
3	05	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	N°4		Salle Des Fêtes - 2 Rue Léon Gambetta	
3	05	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	N°5		Ecole Marcel Touchard - 6 rue Bachelet Damville	
3	05	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	N°6		Ecole André Malraux - 23-25 Rue De La Résistance	
3	05	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	N°7		Ecole André Malraux - 23-25 Rue De La Résistance	
2	32	Saint-Aubin-Routot	1	unique	Mairie - 10 Rue De L'Eglise	
1	33	Saint-Aubin-sur-Mer	1	unique	Mairie Annexe	
1	07	Saint-Aubin-sur-Scie	2	N°1/BC	Mairie	
1	07	Saint-Aubin-sur-Scie		N°2	Ex école maternelle les Vertus	
3	35	Saint-Clair-sur-les-Monts	1	unique	Mairie - 133 rue de l'église	
1	20	Saint-Crespin	1	unique	Mairie - 42 Route De La Scie	
1	07	Saint-Denis-d'Aclon	1	unique	Mairie - 13 Rue Du Saule	
3	21	Saint-Denis-le-Thibault	1	unique	Mairie	
1	20	Saint-Denis-sur-Scie	1	unique	Mairie - Impasse De L'Eglise	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray	18	N°1/BC	Hôtel De Ville - Place De La Libération	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°2	Résidence Ambroise Croizat - Rue Pierre Corneille	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°3	Ecole Jules Ferry - Rue De Paris	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°4	Ecole Jules Ferry - Rue De Paris	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°5	Ecole André Ampère Maternelle - Rue Ampère	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°6	Ecole André Ampère Maternelle - Rue Ampère	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°7	Ecole Paul Langevin - Rue de Stalingrad	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°8	Ecole Paul Langevin - Rue Julian Grimau	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°9	Ecole Paul Langevin - Rue Julian Grimau	
3	34	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°10	Ecole Joliot Curie - Rue Guynemer	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°11	Ecole Joliot Curie - Rue Guynemer	
3	34	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°12	Ecole Joliot Curie - Rue Guynemer	
3	34	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°13	Ecole Joliot Curie - Rue Guynemer	
3	34	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°14	Ecole Victor Duruy - Rue Victor Duruy	
3	34	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°15	Ecole Henri Wallon - Rue Du Jura	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°16	Ecole Jean Macé - Rue Hector Malot	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°17	Ecole Jean Macé - Rue Hector Malot	
3	31	Saint-Etienne-du-Rouvray		N°18	Ecole Paul Langevin - Rue de Stalingrad	

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019	
3	27	Le Petit-Quevilly	15	N°4	Bibliothèque François Truffaut - Rue François Mitterrand	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°5	Salle Marcel Paul - Rue Jean Macé	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°6	Ecole Primaire Henri Wallon - Rue Martial Spinneweber	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°7	Ecole Maternelle Henri Wallon - Rue De L'Esplanade	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°8	Ecole De Musique Et De Danse - Rue Gambetta	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°9	Ecole Gérard Philippe - Boulevard Stanislas Girardin	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°10	Ecole Gabrielle Meret - rue Gambetta	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°11	Ecole Pablo Picasso - Rue Salvador Allendé	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°12	Ecole De Musique Et De Danse - Rue Gambetta	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°13	Ecole Louis De Saint Just - Allée Raoul Dufy	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°14	Ecole J.B. Clément - Rue Auguste Blanqui	
3	27	Le Petit-Quevilly		N°15	Ecole Elsa Triolet - Rue Pablo Neruda	
2	25	Petiville		1	unique	Mairie - Grand'Rue
1	10	Pierrecourt		1	unique	Salle Polyvalente - Rue de la mairie
2	26	Pierrefiques		1	unique	Mairie - 916 Rue Du Village
3	21	Pierreval	1	unique	Mairie - Place De La Mairie	
3	24	Pissy-Pôville	1	unique	Salle Polyvalente - Rue De L'Ecole	
1	33	Pleine-Sève	1	unique	Mairie	
1	12	Pommereux	1	unique	Mairie - Rue Du Lavoir	
1	23	Pommeréval	1	unique	Mairie - 566 Route De Dieppe	
1	10	Ponts-et-Marais	1	unique	Mairie - Rue Lesage	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine	11	N°1/BC	Notre-Dame-de-Gravenchon - Salle L'Escale - Rue Jean Maridor	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°2	Notre-Dame-de-Gravenchon- Salle Polyvalente Ecole Roux - Rue Ravel	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°3	Notre-Dame-de-Gravenchon - Hôtel De Ville - place d'Isny	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°4	Notre-Dame-de-Gravenchon - Ecole Albert Schweitzer - Rue Des Cerisiers	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°5	Notre-Dame-de-Gravenchon - Raoul Dufy - Rue Victor Hugo	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°6	Notre-Dame-de-Gravenchon - Salle Charles Péguy - Avenue Du Château	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°7	Notre-Dame-de-Gravenchon -Ecole Charles Péguy - Avenue Du Château	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°8	Notre-Dame-de-Gravenchon - Réfectoire Ecole Roux - Rue Ravel	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N° 9	Auberville-la-Campagne - Salle Polyvalente Marcel Anquetil (petite salle)- Rue du Bourg	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°10	Touffreville-la-Câble - Salle Polyvalente - Rue des Frênes	
2	25	Port-Jérôme-Sur-Seine		N°11	Triquerville - Salle polyvalente - Rue Andrée de Triquerville	
2	26	La Poterie-Cap-d'Antifer	1	unique	Mairie	
3	21	Préaux	2	N°1/BC	Salle Du Conseil Municipal - Mairie	
3	21	Préaux		N°2	Salle Du Conseil Municipal - Mairie	
3	35	Prétot-Vicquemare	1	unique	Mairie - 3 Route André Raimbourg	
1	23	Preuseville	1	unique	Mairie - 2 route de Clais	
1	23	Puisenval	1	unique	Mairie - Rue Blanchard	
3	01	Quevillon	1	unique	Mairie - 7 route de la rivière Bourdet	
3	06	Quévreville-la-Poterie	1	unique	Mairie - Grande Rue	
1	07	Quiberville	1	unique	Foyer des jeunes - 280 rue de la Mer	
1	23	Quiévrecourt	1	unique	Mairie - 2 A Route De Neufchâtel	
3	02	Quincampoix	3	N°1/BC	Centre De Loisirs - Rue Du Sud	
3	02	Quincampoix		N°2	Centre De Loisirs - Rue Du Sud	
3	02	Quincampoix		N°3	Centre De Loisirs - Rue Du Sud	
2	03	Raffetot	1	unique	Mairie - Rue De La Mairie	
1	20	Rainfreville	1	unique	Salle De La Mairie	
1	10	Réalcamp	1	unique	Mairie -10 Rue De L'Eglise	
3	21	Rebets	1	unique	Mairie	
2	32	La Remuée	2	N°1/BC	Salle Polyvalente	
2	32	La Remuée		N°2	Salle Polyvalente	
1	10	Rétonval	1	unique	Mairie - 2 Rue De La Ventilette	
3	35	Reuville	1	unique	Mairie - 2 Route Du Bourg Joly	
1	08	Ricarville-du-Val	1	unique	Salle Des Fêtes - 8 Rue Du Charme	
1	12	Richemont	1	unique	Mairie	
1	10	Rieux	1	unique	Mairie - Rue De Dieppe	
3	25	Rives-en-Seine	4	N°1	Villequier - Mairie déléguée - 10 Rue Du Président René Coty	
3	25	Rives-en-Seine		N°2	Caudebec-en-Caux - Salle Tour D'Harfleu	
3	25	Rives-en-Seine		N°3/BC	Caudebec-en-Caux - Salle Tour D'Harfleu	
3	25	Rives-en-Seine		N°4	Saint- Wandrille-Rançon- Mairie déléguée - 15 Rue Des Caillettes	
2	11	Riville	1	unique	Mairie - 1 Rue Du Calvaire	
3	35	Robertot	1	unique	Mairie - 90 Rue De La Mairie	
3	33	Rocquefort	1	unique	Salle du Foyer Rural - Rue de la Mairie	
1	23	Rocquemont	1	unique	Mairie	
2	16	Rogerville	1	unique	Mairie - Rue René Coty	
2	26	Rolleville	1	unique	Mairie- 19 Rue Abbé Maze	
1	12	Roncherolles-en-Bray	1	unique	Mairie - 40 rue de la Mairie	
3	06	Roncherolles-sur-le-Vivier	1	unique	Mairie - 72 Rue De L'Eglise	
1	12	Ronchois	1	unique	Mairie - 24 Rue Des Cerisiers	
1	23	Rosay	1	unique	Salle des Fêtes - Route de la briqueterie	
3	28	Rouen	21	N°1	Ecole Maternelle Catherine Graindor - Rue Général Giraud	
3	28	Rouen		N°2	Ecole Maternelle Catherine Graindor - Rue Général Giraud	
3	28	Rouen		N°3	Collège Barbey D'Aurevilly - Rue Saint-Patrice	
3	28	Rouen		N°4	Collège Barbey D'Aurevilly - Rue Saint-Patrice	
3	28	Rouen		N°5	Collège Barbey D'Aurevilly - Rue Saint-Patrice	
3	28	Rouen		N°6	Collège Barbey D'Aurevilly - Rue Saint-Patrice	
3	28	Rouen		N°7	Ecole Élémentaire André Pottier - 32 Rue Saint André	
3	28	Rouen		N°8	Ecole Élémentaire André Pottier - 32 Rue Saint André	
3	28	Rouen		N°9	Mairie Annexe Pasteur - 11 Avenue Pasteur	
3	28	Rouen		N°10	Ecole Maternelle Achille Lefort - 97 Rue Du Renard	
3	28	Rouen		N°11	Gymnase Suzanne Lenglen - 73 Rue De Constantine	
3	28	Rouen		N°12	Maison De Quartier Ouest - Rue Mustel	
3	28	Rouen		N°13	Groupe Scolaire Louis Pasteur - 154 Rue Du Renard	
3	28	Rouen		N°14	Ecole Élémentaire Cavellier De La Salle - 31 Boulevard D'Orléans	
3	28	Rouen		N°15	Ecole Élémentaire Cavellier De La Salle - 31 Boulevard D'Orléans	
3	28	Rouen		N°16	Maison Des Jeunes - Rive Gauche - Place Des Faïenciers	
3	28	Rouen		N°17	Ecole Élémentaire Pépinières Saint Julien - Allée Des Pépinières	
3	28	Rouen		N°18	Ecole Maternelle Pépinières Saint Julien - Allée Des Pépinières	
3	29	Rouen		N°19/BC	Hôtel De Ville - Place Général De Gaulle	
3	29	Rouen		N°20	Hôtel De Ville - Place Général De Gaulle	
3	29	Rouen		N°21	Ecole Élémentaire Bachelet - Rue Du Vert Buisson	

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
3	35	Motteville	1	unique	Mairie
3	09	Moulineaux	1	unique	Salle des Mariages – Mairie – Rue Louis Moguen
1	20	Muchedent	1	unique	Mairie - Route De L'Eglise
1	23	Nesle-Hodeng	1	unique	Salle Des Fêtes
1	10	Nesle-Normandeuse	1	unique	Salle Polyvalente – Rue de la Gare
1	12	Neuf-Marché	1	unique	Salle Aristide Briand - Place Du Souvenir Français
1	23	Neufbosc	1	unique	Mairie - Route De Bradiancourt
1	23	Neufchâtel-en-Bray	4	N°1	Hôtel De Ville - Salle de la Justice
1	23	Neufchâtel-en-Bray		N°2	Hôtel De Ville - Salle de la Justice
1	23	Neufchâtel-en-Bray		N°3/BC	Hôtel De Ville - Hall de la Mairie
1	23	Neufchâtel-en-Bray		N°4	Hôtel De Ville - Salle du Conseil
3	21	La Neuville-Chant-d'Oisel	2	N°1/BC	Salle Polyvalente Guy De Maupassant
3	21	La Neuville-Chant-d'Oisel		N°2	Annexes De La Salle Polyvalente Guy De Maupassant
1	23	Neuville-Ferrières	1	unique	Foyer Rural
1	33	Néville	1	unique	Mairie - salle du conseil municipal
2	03	Nointot	1	unique	Mairie
1	12	Nolléval	1	unique	Mairie
1	33	Normanville	1	unique	Mairie - 260 Rue Des Écoles
2	25	Norville	1	unique	Mairie - 11 Rue Des Écoles
1	08	Notre-Dame-d'Aiermont	1	unique	Mairie - 97 Grande rue
3	25	Notre-Dame-de-Bliquetuit	1	unique	Salle De La Mairie - 124 Rue du Petit Village
3	24	Notre-Dame-de-Bondeville	5	N°1	Salle Jules Ferry - Mairie - Place Victor Schoelcher
3	24	Notre-Dame-de-Bondeville		N°2/BC	Salle du conseil - Mairie - Place Victor Schoelcher
3	24	Notre-Dame-de-Bondeville		N°3	École André Marie - Rue Des Longs Vallons
3	24	Notre-Dame-de-Bondeville		N°4	École André Marie - Rue Des Longs Vallons
3	24	Notre-Dame-de-Bondeville		N°5	École Jean Moulin - Rue De La Liberté
2	26	Notre-Dame-du-Bec	1	unique	Salle polyvalente
1	20	Notre-Dame-du-Parc	1	unique	Mairie - 50 Route Du Parc
1	12	Nullefont	1	unique	Mairie
1	33	Ocqueville	1	unique	Mairie - salle polyvalente
2	26	Octeville-sur-Mer	6	N°1/BC	Salle Polyvalente - Avenue Michel Adam
2	26	Octeville-sur-Mer		N°2	Salle Polyvalente - Avenue Michel Adam
2	26	Octeville-sur-Mer		N°3	Salle Polyvalente - Avenue Michel Adam
2	26	Octeville-sur-Mer		N°4	Salle Polyvalente - Avenue Michel Adam
2	26	Octeville-sur-Mer		N°5	Salle Polyvalente - Avenue Michel Adam
2	26	Octeville-sur-Mer		N°6	Salle Polyvalente - Avenue Michel Adam
1	07	Offranville	2	N°1/BC	Salle Guy De Maupassant - Rue Loucheur
1	07	Offranville		N°2	Salle Guy De Maupassant - Rue Loucheur
1	33	Oherville	1	unique	Mairie - 1066 Route De La Vallée
3	31	Oissel	7	N°1/BC	Foyer Municipal - Quai Stalingrad
3	31	Oissel		N°2	Mairie - Place Du 8 Mai 1945
3	31	Oissel		N°3	Groupe Scolaire Pasteur - Rue G. Lecomte
3	31	Oissel		N°4	Salle N°2 – École Jean Jaurès - Rue De Picardie
3	31	Oissel		N°5	Salle N°1 – École Jean Jaurès - Rue De Picardie
3	31	Oissel		N°6	École Maternelle Pierre Toutain - Rue Donat Agache
3	31	Oissel		N°7	École Maternelle Camille Claudel - Rue Sadi Carnot
1	20	Omonville	1	unique	Mairie - 735 Rue Jacob Bontemps
3	09	Orival	1	unique	Mairie - 2 Avenue Des Tilleuls
1	23	Osmoy-Saint-Valery	1	unique	Mairie - Route De Neufchâtel
1	33	Ouainville	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 100 Rue Curry
2	32	Oudalle	1	unique	Mairie
1	33	Ourville-en-Caux	1	unique	Mairie - 1 Place Jean Lepicard
3	35	Ouville-l'Abbaye	1	unique	Mairie - 50 Route de Criquetot
1	07	Ouville-la-Rivière	2	N°1/BC	Mairie - 537 Rue Du Général De Gaulle
1	07	Ouville-la-Rivière		N°2	Ancienne Ecole - Hameau Tous-Les-Mesnils - Rue De La Briqueterie
1	33	Paluel	1	unique	Mairie
2	03	Parc-d'Anxot	1	unique	Mairie - 18 Rue Saint-Blaise
3	24	Pavilly	5	N°1/BC	Mairie - Place Du Général De Gaulle
3	24	Pavilly		N°2	La Dame Blanche - Allée Du Cogeterna
3	24	Pavilly		N°3	Espace De Loisirs Deux Rivières - Rue Rodolphe Vadet
3	24	Pavilly		N°4	Complexe Sportif De La Viardière - Voie Communale N°7
3	24	Pavilly		N°5	Salle Bouchez et Quesnay - Rue de la Vierge
1	08	Petit-Caux	20	N°1/BC	Petit-Caux - Hôtel de Ville - 3 rue du Val des Comtes
1	08	Petit-Caux		N°2	Assigny – Salle annexe à la mairie déléguée - rue des Ecoliers
1	08	Petit-Caux		N°3	Auquemesnil - Mairie déléguée – rue de l'Abbaye
1	08	Petit-Caux		N°4	Belleville-sur-Mer -Mairie déléguée - 4 place du Marquis de Belleville
1	08	Petit-Caux		N°5	Berneval-le-Grand - Salle des Sports - Rue Alexandre Dumas
1	08	Petit-Caux		N°6	Berneval-le-Grand - Salle des Sports - Rue Alexandre Dumas
1	08	Petit-Caux		N°7	Biville-sur-Mer - Mairie déléguée - rue de l'Eglise
1	08	Petit-Caux		N°8	Bracquemont - Mairie déléguée - 24 rue du Château
1	08	Petit-Caux		N°9	Brunville - Mairie déléguée - 28 rue de la Récré
1	08	Petit-Caux		N°10	Derchigny - Mairie déléguée - 5 rue du Manoir
1	08	Petit-Caux		N°11	Glicourt - Mairie déléguée - 10 rue de l'Ancienne Abbaye
1	08	Petit-Caux		N°12	Gouchaupré - Mairie déléguée - 1 Grande Rue
1	08	Petit-Caux		N°13	Greny - Mairie déléguée - Rue de Verton
1	08	Petit-Caux		N°14	Guilmécourt - Mairie déléguée - 7bis Rue Saint-Pierre
1	08	Petit-Caux		N°15	Intraville - Mairie déléguée - 38 rue du Tilleul
1	08	Petit-Caux		N°16	Penly - Mairie déléguée - Rue des Hares
1	08	Petit-Caux		N°17	Saint-Quentin-au-Bosc - Mairie déléguée - Rue de la Grand Mare
1	08	Petit-Caux		N°18	Tocqueville-sur-Eu - Mairie déléguée - 2 Place Saint Sauveur
1	08	Petit-Caux		N°19	Tourville-la-Chapelle - Mairie déléguée - Rue de la Mairie
1	08	Petit-Caux		N° 20	Saint-Martin-en-Campagne - Mairie déléguée- 1 rue du Val des Comtes
3	13	Petit-Couronne	8	N°1/BC	Le Sillon 1 - Rue Winston Churchill
3	13	Petit-Couronne		N°2	Le Sillon 2 - Rue Winston Churchill
3	13	Petit-Couronne		N°3	École Maternelle Flaubert 1 - Rue Des Ecoles
3	13	Petit-Couronne		N°4	École Primaire Flaubert 2 - Rue Des Ecoles
3	13	Petit-Couronne		N°5	École Primaire Maupassant 1 - Rue Nicolas Boileau
3	13	Petit-Couronne		N°6	École Primaire Maupassant 2 - Rue Nicolas Boileau
3	13	Petit-Couronne		N°7	École Louise Michel 1 - Rue Du Pommeret
3	13	Petit-Couronne		N°8	École Louise Michel 2 - Rue Du Pommeret
3	27	Le Petit-Quevilly	N°1/BC	N°1	Hôtel De Ville - Place Henri Barbusse
3	27	Le Petit-Quevilly		N°2	École Jeanne D'arc - Rue Louis Pasteur
3	27	Le Petit-Quevilly		N°3	École Pasteur - Rue Louis Pasteur

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
2	26	Mannevillette	1	unique	Mairie - 9 Rue Du Carreau
3	04	Maromme	9	N°1/BC	Médiathèque Le Séquoia - 41 place Jean Jaurès
3	04	Maromme		N°2	Maison Pélissier - 96 rue des Martyrs de la Résistance
3	04	Maromme		N°3	Maison Pélissier - 96 rue des Martyrs de la Résistance
3	04	Maromme		N°4	Ecole de musique - auditorium - 14 rue de la République
3	04	Maromme		N°5	Maison des Associations - 50 rue des Belges
3	04	Maromme		N°6	Maison des Associations - 50 rue des Belges
3	04	Maromme		N°7	Maison des Associations - 50 rue des Belges
3	04	Maromme		N°8	Salle François Villon - 44 G route De Duclair
3	04	Maromme		N°9	Salle François Villon - 44 G route De Duclair
1	12	Marques	1	unique	Mairie - 269 Route Principale
3	21	Martainville-Epreville	1	unique	Mairie - 311 Route Du Château
1	07	Martigny	1	unique	Mairie
1	08	Martin-Eglise	2	N°1/BC	Mairie - Rue Nicolas De La Chaussée
1	08	Martin-Eglise		N°2	Salle D'Etran - Rue De L'Ancien Port
1	23	Massy	1	unique	Mairie - 24 Route De Neufchâtel
1	23	Mathonville	1	unique	Mairie - 1 Place De La Mairie
1	23	Maucombe	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - 18 Rue Du Buis
3	25	Maulévrier-Sainte-Gertrude	1	unique	Mairie
3	01	Mauny	1	unique	Mairie - 460 Rue Du Pressoir
1	12	Mauquenchy	1	unique	Mairie
2	03	Mélamare	1	unique	Mairie - 184 Rue Des Potiers
1	10	Melleville	1	unique	Mairie - 8 Rue Des Ormelets
1	12	Ménerval	1	unique	Mairie - 1 Place De La Mairie
1	23	Ménonval	1	unique	Ancienne Salle De Classe
2	32	Mentheville	1	unique	Mairie - 29 Route De L'Ecole
1	12	Mésangueville	1	unique	Mairie - 346 Rue Du Bourg
1	23	Mesnières-en-Bray	1	unique	Mairie - 12 Grand'Rue
1	33	Le Mesnil-Durdent	1	unique	Mairie - Rue Des Fougères
3	21	Le Mesnil-Esnard	8	N°1/BC	Mairie - Place Du Général De Gaulle
3	21	Le Mesnil-Esnard		N°2	Salle Des Fêtes - Rue Louis Pasteur
3	21	Le Mesnil-Esnard		N°3	Stade Bilyk - 23 Rue De Belbeuf
3	21	Le Mesnil-Esnard		N°4	Ateliers Municipaux - 2 Rue Charles Scherer
3	21	Le Mesnil-Esnard		N°5	Espace Léonard De Vinci - 1 Rue Jehan La Povremoyne
3	21	Le Mesnil-Esnard		N°6	Espace De Loisirs Educatifs - Rue Des Pérets
3	21	Le Mesnil-Esnard		N°7	Ecole E. Herriot - salle 17 - 26 Rue Pasteur
3	21	Le Mesnil-Esnard		N°8	Salle de pétanque - 10 Rue Thiers
1	23	Mesnil-Follemprise	1	unique	Mairie - Salle Des Associations - 8 Rue Henri IV
1	12	Le Mesnil-Lieubray	1	unique	Mairie
1	12	Mesnil-Mauger	1	unique	Mairie - 6 route du centre
3	24	Mesnil-Panneville	1	unique	Mairie
3	21	Mesnil-Raoul	1	unique	Ecole La Petite Sirène - Rue De La Mairie
1	10	Le Mesnil-Réaume	1	unique	Mairie - 12 Rue René Delcour
3	01	Le Mesnil-sous-Jumièges	1	unique	Mairie
1	08	Meulers	1	unique	Mairie - Route De Dieppe
1	10	Millebosc	1	unique	Mairie - 38 Rue De La Forêt
2	03	Mirville	1	unique	Mairie - 15 rue Pierre de coubertin
1	12	Molagnies	1	unique	Mairie - 4 Rue De L'Eglise
1	10	Monchaux-Soreng	1	unique	Mairie
1	10	Monchy-sur-Eu	1	unique	Mairie - Place De La Mairie
3	02	Mont-Cauvaire	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie
3	22	Mont-Saint-Aignan	15	N°1/BC	Hôtel De Ville - 59 Rue Louis Pasteur
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°2	Groupe Scolaire A. De Saint Exupéry - Boulevard De Broglie
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°3	Groupe Scolaire A. De Saint Exupéry - Boulevard De Broglie
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°4	Groupe Scolaire A. De Saint Exupéry - Boulevard De Broglie
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°5	Groupe Scolaire A. De Saint Exupéry - Boulevard De Broglie
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°6	Groupe Scolaire Albert Camus - Boulevard Siegfried
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°7	Groupe Scolaire Albert Camus - Boulevard Siegfried
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°8	Groupe Scolaire Albert Camus - Boulevard Siegfried
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°9	Ecole Du Village - Chemin De La Planquette
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°10	Ecole Du Village - Chemin De La Planquette
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°11	Ecole Marie Curie - 44 rue Aroux
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°12	Ecole Marie Curie - 44 rue Aroux
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°13	Maison Des Associations - 65 Chemin Des Cottés
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°14	Maison Des Associations - 65 Chemin Des Cottés
3	22	Mont-Saint-Aignan		N°15	Maison Des Associations - 65 Chemin Des Cottés
1	23	Montérolier	1	unique	Salle Des Fêtes - Bourg
3	24	Montigny	1	unique	Mairie - Salle du conseil - 425 rue du Lieutenant Aubert
2	15	Montvilliers	14	N°1/BC	Maison De L'Enfance Et De La Famille - Rue Des Grainetiers
2	15	Montvilliers		N°2	Ecole Primaire Jules Ferry - 2 Place Jules Ferry
2	15	Montvilliers		N°3	Salle Justice De Paix - Place Des Combattants
2	15	Montvilliers		N°4	Ecole Maternelle C. Perrault - 2 Avenue Du Président Wilson
2	15	Montvilliers		N°5	Ecole Maternelle Jules Collet - Avenue Charles De Gaulle
2	15	Montvilliers		N°6	Ecole Maternelle Marius Grout - 2 Rue Paul Eluard
2	15	Montvilliers		N°7	Maison De Quartier Jean Moulin - Rue Pablo Picasso
2	15	Montvilliers		N°8	Ecole Maternelle J. De La Fontaine - 10 Impasse J. De La Fontaine
2	15	Montvilliers		N°9	Ecole Maternelle Pont Callouard - 30 Rue Du Pont Callouard
2	15	Montvilliers		N°10	Ecole Primaire Victor Hugo - 1 Place Du Champ De Foire
2	15	Montvilliers		N°11	Ecole Primaire Jules Collet - Avenue Charles De Gaulle
2	15	Montvilliers		N°12	Ecole Primaire Marius Grout - 38 Rue Paul Eluard
2	15	Montvilliers		N°13	Maison de Quartier de la Coudraie
2	15	Montvilliers		N°14	Ecole Primaire Louise Michel
3	21	Montmain	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 251 Rue De La Mairie
1	20	Montreuil-en-Caux	1	unique	Mairie - 4 Place De La Mairie
1	12	Montroty	1	unique	Mairie - Place De L'Eglise
3	02	Montville	4	N°1	Restaurant Scolaire Evode Chevalier - Place Du Général Leclerc
3	02	Montville		N°2	Restaurant Scolaire Evode Chevalier - Place Du Général Leclerc
3	02	Montville		N°3/BC	Mairie - 21 Place Du Général Leclerc
3	02	Montville		N°4	Ecole Maternelle Pincepré - Rue Des Déportés
3	21	Morgny-la-Pommeraye	1	unique	Mairie - 85 Rue Du Gymnase
1	12	Moriennes	1	unique	Mairie - 3 Place De La Mairie
1	23	Mortemer	1	unique	Mairie - 5 Route De L'Eaufne
1	12	Morville-sur-Andelle	1	unique	Salle des fêtes Jacques Mouchard

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
2	19	Le Havre 19-05		N°97	École Préélémentaire Edouard Herriot - Rue Des Remparts
2	19	Le Havre 19-06		N°98	École Préélémentaire Edouard Herriot - Rue Des Remparts
2	19	Le Havre 19-07		N°99	École Élémentaire Edouard Herriot - 111 boulevard François 1 ^{er}
2	19	Le Havre 19-08		N°100	École Élémentaire Edouard Herriot - 111 boulevard François 1 ^{er}
2	19	Le Havre 19-09		N°101	École Élémentaire Edouard Herriot - 111 boulevard François 1 ^{er}
2	19	Le Havre 19-10		N°102	École Élémentaire Edouard Herriot - 111 boulevard François 1 ^{er}
2	19	Le Havre 19-11		N°103	École Élémentaire La Mailleraye - 40 Rue Séry
2	19	Le Havre 19-12		N°104	École Élémentaire La Mailleraye - 40 Rue Séry
2	19	Le Havre 19-13		N°105	École Élémentaire Frédéric Bellanger - 9 Rue du Docteur Gibert
2	19	Le Havre 19-14		N°106	École Élémentaire Frédéric Bellanger - 9 Rue du Docteur Gibert
2	19	Le Havre 19-15		N°107	École Élémentaire Gobelins - 8 Rue Des Gobelins
2	19	Le Havre 19-16		N°108	École Élémentaire Gobelins - 8 Rue Des Gobelins
2	19	Le Havre 19-17		N°109	École Élémentaire Jean Zay - 45 Rue Jean Zay
2	19	Le Havre 19-18		N°110	École Élémentaire Jean Zay - 45 Rue Jean Zay
2	19	Le Havre 19-19		N°111	Salle Des Fêtes De Sanvic - 1 Rue Jean Borda
2	19	Le Havre 19-20		N°112	Salle Des Fêtes De Sanvic - 1 Rue Jean Borda
2	19	Le Havre 19-21		N°113	École Élémentaire Colette - 52 Rue Henri Barbusse
2	19	Le Havre 19-22		N°114	École Élémentaire Colette - 52 Rue Henri Barbusse
1	12	La Haye	1	unique	Mairie
1	33	Héberville	1	unique	Salle polyvalente - "La Patoise"
3	01	Hénouville	1	unique	Mairie - 194 Route De La Mairie
3	35	Héricourt-en-Caux	1	unique	Mairie - 1 Place De La Mairie
1	20	Hermanville	1	unique	Mairie - Route De La Vienne
2	26	Hermeville	1	unique	Mairie
1	12	Le Héron	1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Mairie
3	21	Héronchelles	1	unique	Mairie - 19 rue de l'Eglise
1	20	Heugleville-sur-Scie	1	unique	Mairie - 1015 Rue De L'Ancien Presbytère
2	26	Heuqueville	1	unique	Groupe Scolaire - 47 Rue Du Manoir
3	25	Heurteauville	1	unique	Salle Des Réunions - Mairie - 782 Rue Du Village
1	10	Hodeng-au-Bosc	2	N°1/BC	Mairie
1	10	Hodeng-au-Bosc		N°2	Salle Polyvalente
1	12	Hodeng-Hodenger	1	unique	Mairie - 26 Route Principale -salle du conseil municipal
1	33	Houdetot	1	unique	Mairie
3	24	Le Houlme	4	N°1	Bâtiment des Diesel - 1 rue Gilbert Grenier
3	24	Le Houlme		N°2	Foyer Communal - Rue Gustave Quilbeuf
3	24	Le Houlme		N°3/BC	Foyer Communal - Rue Gustave Quilbeuf
3	24	Le Houlme		N°4	Centre De Loisirs - Impasse Jean Lurçat
3	24	Houpeville	2	N°1/BC	Salle Des Mariages - Mairie
3	24	Houpeville		N°2	Salle Des Associations - Rue Du Bon Vent
2	32	Houquetot	1	unique	Mairie
3	02	La Houssaye-Béranger	1	unique	Mairie - Place André Martin
3	35	Hugleville-en-Caux	1	unique	Mairie - 350 le bourg
1	08	Les Ifs	1	unique	Salle Communale - Mairie
1	12	Illois	1	unique	Foyer Rural - 11 Rue de l'Eglise
1	20	Imbleville	1	unique	Mairie - 1200 Route De La Vallée De La Saône
1	10	Incheville	1	unique	Mairie - Rue Jean Moulin
1	33	Ingouville	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 19 Grande Rue
3	02	Isneauville	3	N°1/BC	Mairie
3	02	Isneauville		N°2	Restaurant scolaire
3	02	Isneauville		N°3	École Élémentaire George Sand
3	01	Jumièges	1	unique	Salle Des Fêtes Roland Maillet
1	20	Lamberville	1	unique	Mairie - Ancienne Salle d'École
1	20	Lammerville	1	unique	Salle Des Mariages - Mairie - 4 Avenue Des Canadiens
1	12	Landes-Vieilles-et-Neuves	1	unique	Mairie - Rue De La Mairie
2	03	Lanquetot	1	unique	Mairie - Place De La Mairie
1	20	Lestanville	1	unique	Mairie - 131 Route Du Bois Des Landes
2	03	Lillebonne	7	N°1/BC	Mairie - Esplanade François Mitterrand
2	03	Lillebonne		N°2	École Maternelle Glatigny - Place De Coubertin
2	03	Lillebonne		N°3	Groupe Scolaire Du Clairval - Avenue Du Clairval
2	03	Lillebonne		N°4	École Carnot - Rue De La Libération
2	03	Lillebonne		N°5	Groupe Scolaire Jacques Prévert - Rue Des Moulins
2	03	Lillebonne		N°6	Centre Léo Lagrange - Rue Kinkerville
2	03	Lillebonne		N°7	Salle Des Aulnes - Impasse Des Aulnes
3	24	Limésy	1	unique	École Maternelle - 80 Grand' Rue
2	11	Limpville	1	unique	Mairie - 90 rue de l'église
3	35	Lindebeuf	1	unique	Mairie
2	25	Lintot	1	unique	Mairie - Rue De La Mairie
1	20	Lintot-les-Bois	1	unique	Ancienne Ecole - salle de réunion
2	11	Les Loges	1	unique	Mairie - 31 place Léonide Lecompte
3	09	La Londe	2	N°1/BC	Salle Du Conseil - Mairie
3	09	La Londe		N°2	Salle Du Conseil - Mairie
1	23	Londinières	1	unique	Foyer Municipal - Rue Du Maréchal Leclerc
1	12	Longmesnil	1	unique	Mairie - 3 rue du village
1	10	Longroy	1	unique	Salle des fêtes la Verrière - 35 rue Georges Clemenceau
1	07	Longueil	1	unique	Salle Charles Lemoine de Longueil - 94 rue de la Mer
3	21	Longuerue	1	unique	Mairie - 6 Place De L'Eglise
1	20	Longueville-sur-Scie	1	unique	Préaux de l'ancienne école maternelle
3	25	Louvetot	1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Mairie - 980 Route Du Bourg
1	23	Lucy	1	unique	Mairie - rue du ruisseau
1	20	Luneray	2	N°1/BC	Mairie - Place René Coty
1	20	Luneray		N°2	Salle D'Activités - Rue Des Trois Portes
3	24	Malaunay	5	N°1/BC	Centre Socio-Culturel Boris Vian - Rue Louis Lesouëf
3	24	Malaunay		N°2	Centre Socio-Culturel Boris Vian - Rue Louis Lesouëf
3	24	Malaunay		N°3	Centre Socio-Culturel Boris Vian - Rue Louis Lesouëf
3	24	Malaunay		N°4	Centre Socio-Culturel Boris Vian - Rue Louis Lesouëf
3	24	Malaunay		N°5	Centre Socio-Culturel Boris Vian - Rue Louis Lesouëf
1	33	Malleville-les-Grès	1	unique	Mairie
2	26	Manéglise	1	unique	Salle Polyvalente
1	20	Manéhouville	1	unique	Mairie - 3 Route De Dieppe
2	11	Maniquerville	1	unique	Mairie
1	33	Manneville-ès-Plains	1	unique	Mairie - 2 Rue Du Puits
2	32	Manneville-la-Goupil	1	unique	Mairie

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
2	14	Le Havre 14-22		N°22	École Élémentaire Jules Guesde - 49 Rue De Fontaine La Mallet
2	14	Le Havre 14-23		N°23	École Élémentaire Jules Guesde - 49 Rue De Fontaine La Mallet
2	14	Le Havre 14-24		N°24	École Élémentaire Flavigny - 31 Bis Rue Père Flavigny
2	14	Le Havre 14-25		N°25	École Élémentaire Flavigny - 31 Bis Rue Père Flavigny
2	14	Le Havre 14-26		N°26	École Élémentaire Des Acacias - 24 Rue Des Écoles
2	15	Le Havre 15-01		N°27 BC canton 15	Salle Municipale De Caucriauville - 201 Rue Edouard Vaillant
2	15	Le Havre 15-02		N°28	Salle Municipale De Caucriauville - 201 Rue Edouard Vaillant
2	15	Le Havre 15-03		N°29	École Élémentaire Maximilien Robespierre - 14 Rue M. Robespierre
2	15	Le Havre 15-04		N°30	École Élémentaire Maximilien Robespierre - 14 Rue M. Robespierre
2	15	Le Havre 15-05		N°31	École Élémentaire Paul Mulot - 31 Avenue Général De Gaulle
2	15	Le Havre 15-06		N°32	École Élémentaire Paul Mulot - 31 Avenue Général De Gaulle
2	16	Le Havre 16-01		N°33 BC canton 16	Pôle Éducatif Et Familial Molière - 31 Rue Amiral Courbet
2	16	Le Havre 16-02		N°34	Pôle Éducatif Et Familial Molière - 31 Rue Amiral Courbet
2	16	Le Havre 16-03		N°35	École Élémentaire Valmy 2 - 10 Rue Gustave Brindeau
2	16	Le Havre 16-04		N°36	École Élémentaire Valmy 2 - 10 Rue Gustave Brindeau
2	16	Le Havre 16-05		N°37	École Élémentaire Jean Jaurès - 16 Rue Du Homet
2	16	Le Havre 16-06		N°38	École Élémentaire George Sand - 140 Rue De La Vallée
2	16	Le Havre 16-07		N°39	École Élémentaire George Sand - 140 Rue De La Vallée
2	16	Le Havre 16-08		N°40	École Élémentaire George Sand - 140 Rue De La Vallée
2	16	Le Havre 16-09		N°41	Conservatoire Arthur Honegger - 70 Cours De La République
2	16	Le Havre 16-10		N°42	École Élémentaire Massillon - 105 Rue Massillon
2	16	Le Havre 16-11		N°43	École Élémentaire Massillon - 105 Rue Massillon
2	16	Le Havre 16-12		N°44	École Élémentaire Massillon - 105 Rue Massillon
2	17	Le Havre 17-01		N°45 BC canton 17	Salle Des Fêtes Des Acacias - 56 Rue Des Acacias
2	17	Le Havre 17-02			N°46
2	17	Le Havre 17-03	N°47		École Élémentaire Observatoire - 1 Rue De L'Observatoire
2	17	Le Havre 17-04	N°48		École Élémentaire Jean Maridor - Rue Mallet De Gravelle
2	17	Le Havre 17-05	N°49		École Élémentaire Jean Maridor - Rue Mallet De Gravelle
2	17	Le Havre 17-06	N°50		École Élémentaire Jean Maridor - Rue Mallet De Gravelle
2	17	Le Havre 17-07	N°51		École Élémentaire Jean Maridor - Rue Mallet De Gravelle
2	17	Le Havre 17-08	N°52		École Élémentaire Jean Maridor - Rue Mallet De Gravelle
2	17	Le Havre 17-09	N°53		École Préélémentaire Ferdinand Buisson - 67/69 rue de Soquence
2	17	Le Havre 17-10	N°54		École Préélémentaire Ferdinand Buisson - 67/69 rue de Soquence
2	17	Le Havre 17-11	N°55		École Préélémentaire Ferdinand Buisson - 67/69 rue de Soquence
2	17	Le Havre 17-12	N°56		École Élémentaire Jehan De Grouchy - 13 Avenue D'Arromanches
2	17	Le Havre 17-13	N°57		École Élémentaire Jehan De Grouchy - 13 Avenue D'Arromanches
2	17	Le Havre 17-14	N°58		École Élémentaire Jehan De Grouchy - 13 Avenue D'Arromanches
2	17	Le Havre 17-15	N°59		École Élémentaire Jehan De Grouchy - 13 Avenue D'Arromanches
2	17	Le Havre 17-16	N°60		École Élémentaire Jehan De Grouchy - 13 Avenue D'Arromanches
2	17	Le Havre 17-17	N°61		École Élémentaire Paul Bert 2 - 51 Rue Des Iris
2	17	Le Havre 17-18	N°62		École Élémentaire Paul Bert 2 - 51 Rue Des Iris
2	17	Le Havre 17-19	N°63		École Élémentaire Paul Bert 2 - 51 Rue Des Iris
2	17	Le Havre 17-20	N°64		École Élémentaire Pierre et Marie Curie - 54 avenue Maurice Pimont
2	17	Le Havre 17-21	N°65	École Élémentaire Pierre et Marie Curie - 54 avenue Maurice Pimont	
2	17	Le Havre 17-22	N°66	École Élémentaire Maurice Bouchor - 19 Rue Maurice Bouchor	
2	17	Le Havre 17-23	N°67	École Élémentaire Maurice Bouchor - 19 Rue Maurice Bouchor	
2	17	Le Havre 17-24	N°68	École Élémentaire Maurice Bouchor - 19 Rue Maurice Bouchor	
2	17	Le Havre 17-25	N°69	École Élémentaire Maurice Bouchor - 19 Rue Maurice Bouchor	
2	18	Le Havre 18-01	N°70 BC circo 7 BC canton 18	Lycée Claude Monet - 267 Rue Félix Faure	
2	18	Le Havre 18-02		N°71	Lycée Claude Monet - 267 Rue Félix Faure
2	18	Le Havre 18-03		N°72	Lycée Claude Monet - 267 Rue Félix Faure
2	18	Le Havre 18-04		N°73	Lycée Claude Monet - 267 Rue Félix Faure
2	18	Le Havre 18-05		N°74	École Préélémentaire Ancelot - 24 Rue Lemaistre
2	18	Le Havre 18-06		N°75	École Préélémentaire Ancelot - 24 Rue Lemaistre
2	18	Le Havre 18-07		N°76	École Préélémentaire Ancelot - 24 Rue Lemaistre
2	18	Le Havre 18-08		N°77	École Préélémentaire Ancelot - 24 Rue Lemaistre
2	18	Le Havre 18-09		N°78	École Élémentaire Raspail - 117 Rue Anatole France
2	18	Le Havre 18-10		N°79	École Élémentaire Raspail - 117 Rue Anatole France
2	18	Le Havre 18-11		N°80	École Élémentaire Raspail - 117 Rue Anatole France
2	18	Le Havre 18-12		N°81	École Élémentaire Raspail - 117 Rue Anatole France
2	18	Le Havre 18-13		N°82	École Élémentaire Maréchal Joffre - 16 Rue Kléber
2	18	Le Havre 18-14		N°83	École Élémentaire Maréchal Joffre - 16 Rue Kléber
2	18	Le Havre 18-15		N°84	École Élémentaire République - 12 Rue Kléber
2	18	Le Havre 18-16		N°85	École Élémentaire Louis Blanc - 4-6 Rue Louis Blanc
2	18	Le Havre 18-17		N°86	École Élémentaire Louis Blanc - 4-6 Rue Louis Blanc
2	18	Le Havre 18-18		N°87	École Élémentaire Louis Blanc - 4-6 Rue Louis Blanc
2	18	Le Havre 18-19		N°88	École Élémentaire Louis Blanc - 4-6 Rue Louis Blanc
2	18	Le Havre 18-20		N°89	École Élémentaire Paul Langevin - 31 Rue Paul Langevin
2	18	Le Havre 18-21		N°90	École Élémentaire Paul Langevin - 31 Rue Paul Langevin
2	18	Le Havre 18-22		N°91	École Élémentaire Paul Langevin - 31 Rue Paul Langevin
2	18	Le Havre 18-23		N°92	École Élémentaire Paul Langevin - 31 Rue Paul Langevin
2	19	Le Havre 19-01		N°93/BC BC circo 8 BC canton 19	Mairie Du Havre - Avenue Général Leclerc
2	19	Le Havre 19-02			N°94
2	19	Le Havre 19-03	N°95		École Élémentaire Dauphine - 12 rue Jérôme Bellarmato
2	19	Le Havre 19-04	N°96		École Élémentaire Dauphine - 12 rue Jérôme Bellarmato

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
3	09	Grand-Couronne	9	N°2	Avant Scène - Rue Georges Clemenceau
3	09	Grand-Couronne		N°3	Ecole maternelle Victor Hugo - Rue Victor Hugo
3	09	Grand-Couronne		N°4	Salle Du Conseil Municipal - Mairie - Rue Georges Clemenceau
3	09	Grand-Couronne		N°5	Ecole Primaire Picasso - Rue Georges Braque
3	09	Grand-Couronne		N°6	Salle Camille Robert - Rue Pierre Bonnard
3	09	Grand-Couronne		N°7	Ecole Jacques Prévert - Rue Jules Valles
3	09	Grand-Couronne		N°8	Local Jeunes Des Essarts - Place C. Levillain
3	09	Grand-Couronne		N°9	Centre de loisirs Jean Coiffier - rue du champ du bois - les Essarts
3	13	Le Grand-Quevilly		23	N°1/BC
3	13	Le Grand-Quevilly	N°2		Centre Socio-Culturel F. Mitterrand
3	13	Le Grand-Quevilly	N°3		Ecole Roger Salengro
3	13	Le Grand-Quevilly	N°4		Groupe Jean Texcier
3	13	Le Grand-Quevilly	N°5		Ecole Maternelle C. Levillain
3	13	Le Grand-Quevilly	N°6		Restaurant Levillain Primaire A - rue Michel Corroy
3	13	Le Grand-Quevilly	N°7		Restaurant Levillain primaire B - rue Michel Corroy
3	13	Le Grand-Quevilly	N°8		Espace Senior Delacroix A
3	13	Le Grand-Quevilly	N°9		Espace Senior Delacroix B
3	13	Le Grand-Quevilly	N°10		Ecole Henri Ribière
3	13	Le Grand-Quevilly	N°11		Restaurant Village scolaire 1
3	13	Le Grand-Quevilly	N°12		Restaurant Village scolaire 2
3	13	Le Grand-Quevilly	N°13		Restaurant Village scolaire 3
3	13	Le Grand-Quevilly	N°14		Maison de la Jeunesse A
3	13	Le Grand-Quevilly	N°15		Ecole Anne Frank
3	13	Le Grand-Quevilly	N°16		Maison De La Jeunesse B
3	13	Le Grand-Quevilly	N°17		Ecole Ch. Perrault A
3	13	Le Grand-Quevilly	N°18		Ecole Ch. Perrault B
3	13	Le Grand-Quevilly	N°19		Ecole M. Bastié
3	13	Le Grand-Quevilly	N°20		Mairie annexe - Place Gabriel Peri
3	13	Le Grand-Quevilly	N°21		Ecole maternelle Pasteur - Rue Louis Pasteur
3	13	Le Grand-Quevilly	N°22		Ecole Maternelle Jean Zay 1
3	13	Le Grand-Quevilly	N°23		Ecole Maternelle Jean Zay 2
1	23	Grandcourt	1	unique	Mairie - Place Du Maréchal Leclerc
1	23	Les Grandes-Ventes	2	N°1/BC	Mairie - Salle Des Mariages
1	23	Les Grandes-Ventes		N°2	Mairie -Secrétariat
1	23	Graval	1	unique	Mairie - 1 Place André Thuilliez
1	08	Grèges	1	unique	Mairie
3	35	Grémonville	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - Route De Rouen
1	20	Greuille	1	unique	Mairie - 1 Place Des Sorciers
3	23	Grigneuseville	1	unique	Mairie
2	03	Gruchet-le-Valasse	2	N°1/BC	Ecole Hélène Boucher - Rue Du Docteur Gernez
2	03	Gruchet-le-Valasse		N°2	Salle Saint Vincent De Paul - Place De La Mairie
1	20	Gruchet-Saint-Siméon	1	unique	Mairie - Rue Abbé Martin
3	02	Grugny	1	unique	Mairie - 40 Rue De La République
1	12	Grumesnil	1	unique	Mairie - 8 Rue De La Libération
1	10	Guerville	1	unique	Mairie
1	20	Gueures	1	unique	Salle Des Deux Vallées - 1 Rue Des Canadiens
1	20	Gueutteville	1	unique	Mairie - Place Des 2 lfs
1	33	Gueutteville-les-Grès	1	unique	Cantine Scolaire - 295 Rue de la Fonderie
1	12	La Hallotière	1	unique	Mairie - 495 Rue Eugène Bisson
1	33	Le Hanouard	1	unique	Salle Communale - 5 Rue Du Moulin
3	35	Harcenville	1	unique	Mairie - 1 Rue De l'Eglise
2	15	Harfleur	7	N°1	La Forge - La Taillanderie - Rue Frédéric Chopin
2	15	Harfleur		N°2/BC	La Forge - Hall Sud - Rue Frédéric Chopin
2	15	Harfleur		N°3	Salle Benoît Frachon - 21 Place d'Armes
2	15	Harfleur		N°4	Pôle Accueil Jeunes - 4 Avenue Du Président René Coty
2	15	Harfleur		N°5	Pôle De Beaulieu - Rdc Bas - Avenue Du Président René Coty
2	15	Harfleur		N°6	Pôle De Beaulieu - Rdc Haut - Place Jean Mermoz
2	15	Harfleur		N°7	Salle Albert Duquesnoy - 40 Rue Robert Ancel
2	33	Hattenville	1	unique	Mairie - Résidence Ancien Presbytère
1	12	Haucourt	1	unique	Mairie - 41 Impasse de la mairie
1	12	Haudricourt	1	unique	Mairie - 14 route de l'Eglise
1	12	Haussez	1	unique	Mairie - Rue Des Moissonneurs
1	33	Hautot-l'Auvray	1	unique	Mairie - Salle Des Associations
3	35	Hautot-le-Vatois	1	unique	Mairie
3	35	Hautot-Saint-Sulpice	1	unique	Mairie - École élémentaire du Nouveau Monde - 210 Route De Doudeville
1	07	Hautot-sur-Mer	2	N°1/BC	Salle Des Mariages - Mairie
1	07	Hautot-sur-Mer		N°2	Salle Saint Fiacre
3	04	Hautot-sur-Seine	1	unique	Mairie
2	14	Le Havre 14-01	BC canton 14	N°1	École Élémentaire Stendhal - 120 Rue Stendhal
2	14	Le Havre 14-02		N°2	École Élémentaire Stendhal - 120 Rue Stendhal
2	14	Le Havre 14-03		N°3	École Élémentaire Theophile Gautier - 18 Rue De Metz
2	14	Le Havre 14-04		N°4	École Élémentaire Theophile Gautier - 18 Rue De Metz
2	14	Le Havre 14-05		N°5	École Élémentaire Theophile Gautier - 18 Rue De Metz
2	14	Le Havre 14-06		N°6	Salle Des Fêtes De Bleville - 17 Rue Pierre Farcis
2	14	Le Havre 14-07		N°7	Salle Des Fêtes De Bleville - 17 Rue Pierre Farcis
2	14	Le Havre 14-08		N°8	Salle Des Fêtes De Bleville - 17 Rue Pierre Farcis
2	14	Le Havre 14-09		N°9	Salle Des Fêtes De Bleville - 17 Rue Pierre Farcis
2	14	Le Havre 14-10		N°10	École Élémentaire Renaissance - 71 Rue Edmond Rostand
2	14	Le Havre 14-11		N°11	École Élémentaire Renaissance - 71 Rue Edmond Rostand
2	14	Le Havre 14-12		N°12	École Préélémentaire Saint Just - 26 rue Léon Hallaure
2	14	Le Havre 14-13		N°13	École Préélémentaire Saint Just - 26 rue Léon Hallaure
2	14	Le Havre 14-14		N°14	Annexe De L'École Élémentaire Pauline Kergomard - Allée Du Verger
2	14	Le Havre 14-15		N°15	Annexe De L'École Élémentaire Pauline Kergomard - Allée Du Verger
2	14	Le Havre 14-16		N°16	Annexe De L'École Élémentaire Pauline Kergomard - Allée Du Verger
2	14	Le Havre 14-17		N°17	École Élémentaire Charles Victoire - 37 Rue Charles Victoire
2	14	Le Havre 14-18		N°18	École Élémentaire Charles Victoire - 37 Rue Charles Victoire
2	14	Le Havre 14-19		N°19	École Préélémentaire Jacques Prevert - 18 Rue Etienne Mehel
2	14	Le Havre 14-20		N°20	École Préélémentaire Jacques Prevert - 18 Rue Etienne Mehel
2	14	Le Havre 14-21		N°21	École Élémentaire Jules Guesde - 49 Rue De Fontaine La Mallet

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
2	11	Fécamp		N°3	Hôtel De Ville - 1 Place Du Général Leclerc
2	11	Fécamp		N°4	École du Port (Jules ferry) - Rue Gustave Nicole
2	11	Fécamp		N°5	École du Port (Jules ferry) - Rue Gustave Nicole
2	11	Fécamp		N°6	École François Rabelais - Rue Georges Bourgeois
2	11	Fécamp		N°7	École Jean Macé - 145 Rue Gustave Couturier
2	11	Fécamp		N°8	École Jean Lorrain - 248 Avenue Jean Lorrain
2	11	Fécamp		N°9	École Albert Camus - Rue Paul Doumer
2	11	Fécamp		N°10	École Alphonse Allais - Rue D'Alsace
2	11	Fécamp		N°11	École Jean Macé - 145 Rue Gustave Couturier
2	11	Fécamp		N°12	École Albert Camus - Rue Paul Doumer
2	11	Fécamp		N°13	Centre Saint Exupéry - 5 Rue Théagène Boufart
2	11	Fécamp		N°14	Résidence Ulysse Prévot - 11 Rue Du Pressoir
2	11	Fécamp		N°15	Résidence Gaston Marest - 27 Rue Des Renelles
2	11	Fécamp		N°16	Maison Saint Jacques - 1418 boulevard Nelson Mandela
1	12	Ferrières-en-Bray	1	unique	Salle Maurice Anquetin - Rue Charles Gervais
1	12	La Ferté-Saint-Samson	1	unique	Mairie - 5 Place De La Mairie
1	23	Fesques	1	unique	Mairie - 8 Route De La Fontaine
1	12	La Feuillie	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 19 Rue Du Centre
3	35	Flamanville	1	unique	Mairie - 2 Place Louis Couroyer
1	23	Flamets-Frétils	1	unique	Mairie - 9 Rue De La Forge
1	10	Flocques	1	unique	Mairie - 2 Rue Des Écoles
2	26	Fongueusemare	1	unique	Mairie
1	23	Fontaine-en-Bray	1	unique	Salle Annexe - Mairie - 224 Rue Du Bourg
2	26	Fontaine-la-Mallet		N°1/BC	Mairie - 22 Avenue Jean Jaurès
2	26	Fontaine-la-Mallet	2	N°2	École Jean Monnet - 14 Avenue Jean Jaurès
3	02	Fontaine-le-Bourg	1	unique	Salle Eugène Boulet - Rue Des Écoles
1	33	Fontaine-le-Dun	1	unique	Salle Municipale - Mairie - Place Du Docteur Courbe
3	06	Fontaine-sous-Préaux	1	unique	Salle Polyvalente - Route Des Sources
1	20	La Fontelaye	1	unique	Mairie - 635 Rue Du Château
2	26	Fontenay	1	unique	Salle polyvalente - 38 rue Saint Michel
1	12	Forges-les-Eaux		N°1/BC	Halle Au Beurre - Place Charles De Gaulle
1	12	Forges-les-Eaux		N°2	Halle Au Beurre - Place Charles De Gaulle
1	12	Forges-les-Eaux	4	N°3	Halle Au Beurre - Place Charles De Gaulle
1	12	Forges-les-Eaux		N°4	Le Fossé - Mairie déléguée - 11 Rue De L'Epte
1	10	Foucarmont	1	unique	Salle Des Fêtes - 20 Place Des Cateliers
2	33	Foucart	1	unique	Mairie - 2089 Voie Romaine
3	21	Franqueville-Saint-Pierre		N°1	École Maternelle Le Petit Poucet - 577 Rue Du Gal De Gaulle
3	21	Franqueville-Saint-Pierre		N°2	École Maternelle Louis Lemonnier - Place Marcel Ragot
3	21	Franqueville-Saint-Pierre	4	N°3	Centre Culturel Bourvil - Allée Jacques Offenbach
3	21	Franqueville-Saint-Pierre		N°4/BC	Hôtel De Ville - Place Des Forrières
1	23	Fréauville	1	unique	Mairie - 10 Route De Neufchâtel
2	25	La Frénaye		N°1/BC	Salle Du Conseil Municipal - Mairie - Place Du 8 Mai
2	25	La Frénaye	2	N°2	Salle Des Mariages - Mairie - Place Du 8 Mai
3	05	Freneuse	1	unique	Mairie
1	23	Fresles	1	unique	Mairie - 1 Route De Bully
1	20	Fresnay-le-Long	1	unique	Mairie - 2 Rue Des Hêtres
3	21	Fresne-le-Plan	1	unique	Mairie
1	23	Fresnoy-Folny	1	unique	Mairie - 6 Rue De La Mairie
3	24	Fresquiennes	1	unique	Mairie - 41 Rue Du Centre
1	08	Freulleville	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 681 Rue Du Colombier
3	02	Frichemesnil	1	unique	Mairie
2	11	Froberville	1	unique	Mairie - 690 Rue D'Étretat
1	12	Fry	1	unique	Salle Du Conseil - 2 Rue Pascal Romé
3	35	Fultot	1	unique	Mairie - 7 Rue Du Fresnay
1	33	La Gaillarde	1	unique	Annexe De La Mairie
1	12	Gaillefontaine	1	unique	Espace Social et Culturel - Rue Martin d'Aubermesnil
2	16	Gainneville		N°1/BC	Salle Du Grenier A Sel - Rue Louis Aragon
2	16	Gainneville	2	N°2	Salle Du Grenier A Sel - Rue Louis Aragon
1	12	Gancourt-Saint-Étienne	1	unique	Mairie - 1 Rue Principale
2	11	GANZEVILLE	1	unique	Mairie - 2 rue Fernand Feron
2	11	Gerponville	1	unique	Salle Des Fêtes - 16 Bis Route De Theuville
2	11	Gerville	1	unique	Mairie - 3 Rue De La Liberté
2	32	Goderville		N°1/BC	Maison Des Associations - Rue Du Vieux Château
2	32	Goderville	3	N°2	Maison Des Associations - Rue Du Vieux Château
2	32	Goderville		N°3	Maison Des Associations - Rue Du Vieux Château
2	32	Gommerville	1	unique	Mairie - 85 Rue Hocquart De Turtot
2	32	Gonfreville-Caillet	1	unique	Mairie - 66 route de Goderville
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°1/BC	Salle Du Conseil Municipal - Hôtel De Ville - 8 Place Jean Jaurès
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°2	Préau Couvert - École De Turgauville - Rue Maurice Thorez
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°3	Préau Couvert - École De Turgauville - Rue Maurice Thorez
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°4	Préau Couvert - École Arthur Fleury - 12 Avenue Jacques Eberhard
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°5	Préau Couvert - École Primaire Jean Jaurès - 5 Place Jean Jaurès
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°6	Salle Des Fêtes - Hôtel De Ville - 8 Place Jean Jaurès
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°7	Préau Couvert - École Langevin Wallon - 4 Avenue Charles De Gaulle
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°8	Restaurant - École Langevin Wallon - 4 Avenue Charles De Gaulle
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°9	Préau Couvert - École Primaire 1 - Rue Romain Rolland
2	16	Gonfreville-l'Orcher		N°10	CieC - Espace Culturel Pointe De Caux - Avenue Jacques Eberhard
1	20	Gonnetot	1	unique	Mairie - Grande Rue
2	26	Gonneville-la-Mallet	1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Mairie
1	20	Gonneville-sur-Scie	1	unique	Mairie
3	35	Gonzeville	1	unique	Mairie - 576 Rue Du Calvaire
3	24	Goupillières	1	unique	Mairie - 140 Route De Clères
1	12	Gournay-en-Bray		N°1	Salle Du Conseil Municipal - Mairie - 7 Rue Legrand Baudu
1	12	Gournay-en-Bray		N°2/BC	Salle Des Fêtes - Rue Jacques Brel
1	12	Gournay-en-Bray	4	N°3	École Pierre Et Marie Curie - Rue Pierre Et Marie Curie
1	12	Gournay-en-Bray		N°4	Salle Joseph Finance - Rue Joseph Finance
3	06	Gouy	1	unique	Salle Basse - Mairie - 600 Rue Des Canadiens
2	32	Graimbouville	1	unique	Mairie - 90 Route D'Étainhus
1	33	Grainville-la-Teinturière	1	unique	Mairie - 18 Rue De L'Église
3	21	Grainville-sur-Ry	1	unique	Salle Du Restaurant Scolaire - 275 Rue Du Bois Aubry
2	32	Grainville-Ymauville	1	unique	Mairie - 1 Place De La Mairie
2	25	Grand-Camp	1	unique	Mairie - Place De La Mairie
3	09	Grand-Couronne		N°1/BC	Avant Scène - Rue Georges Clemenceau

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
2	32	Daubeuf-Serville	1	unique	Mairie
1	20	Dénehanville	1	unique	Mairie - 5 Rue Des Cyclamens
3	22	Déville-lès-Rouen		N°1	Centre Culturel Voltaire - 294 Route De Dieppe
3	22	Déville-lès-Rouen		N°2	Centre Culturel Voltaire - 294 Route De Dieppe
3	22	Déville-lès-Rouen		N°3	Halle Du Pont Roulant - Place Fresnel
3	22	Déville-lès-Rouen		N°4	Halle Du Pont Roulant - Place Fresnel
3	22	Déville-lès-Rouen	9	N°5/BC	Mairie - 1 Place François Mitterrand
3	22	Déville-lès-Rouen		N°6	Mairie - 1 Place François Mitterrand
3	22	Déville-lès-Rouen		N°7	Médiathèque Anne Frank - 2 Place François Mitterrand
3	22	Déville-lès-Rouen		N°8	École Charles Perrault - Rue René Coty
3	22	Déville-lès-Rouen		N°9	École Charles Perrault - Rue René Coty
1	07	Dieppe 07-01		N°1/BC	Hôtel De Ville - Parc Jehan Ango
1	07	Dieppe 07-02		N°2	Hôtel De Ville - Parc Jehan Ango
1	07	Dieppe 07-03		N°3	Restaurant Scolaire Desceliers - Boulevard De Verdun
1	07	Dieppe 07-04		N°4	Maternelle Blainville - Rue De Blainville
1	07	Dieppe 07-05		N°5	École Richard Simon - Rue De Blainville
1	07	Dieppe 07-06		N°6	Maternelle Thomas - Rue Desceliers
1	07	Dieppe 07-08		N°8	Restaurant Scolaire Jules Ferry 1 - Avenue Jean Jaurès
1	07	Dieppe 07-09		N°9	Restaurant Scolaire Jules Ferry 2 - Avenue Jean Jaurès
1	07	Dieppe 07-10		N°10	Maternelle Louis De Broglie - Rue Alexandre Le Gros
1	07	Dieppe 07-11		N°11	École Louis De Broglie - Rue Alexandre Le Gros
1	07	Dieppe 07-12		N°12	Gymnase Louis De Broglie - Rue Alexandre Le Gros
1	07	Dieppe 07-13		N°13	École Sonia Delaunay - Allée Des Ormes
1	07	Dieppe 07-14		N°14	Restaurant Scolaire Sonia Delaunay - Allée Des Ormes
1	07	Dieppe 07-15	26	N°15	Rpa J/ Lemeunier - 6 Rue Du 74ème Régiment D'Infanterie
1	07	Dieppe 07-16		N°16	La Fontaine - Place Louis Aragon
1	08	Dieppe 14-21		N°21	Mairie - Avenue De La République - Neuville Les Dieppe
1	08	Dieppe 14-22		N°22	École P. Curie - Rue Jean Puech - Neuville Les Dieppe
1	08	Dieppe 14-23		N°23	École J. Prévert - Rue Jacques Prévert - Neuville Les Dieppe
1	08	Dieppe 14-24		N°24	Maternelle Vauquelin - Rue Joseph Brunel - Dieppe
1	08	Dieppe 14-25		N°25	Restaurant Scolaire Michelet - Av. Du Gal Leclerc - Dieppe
1	08	Dieppe 14-26		N°26	École P. Bert - Rue De La Victoire - Neuville Les Dieppe
1	08	Dieppe 14-27		N°27	Maternelle J. Magny - Rue Du Dr Mérault - Neuville Les Dieppe
1	08	Dieppe 14-28		N°28	Rest. Scolaire P. Langevin 1 - Rue A. Lamotte - Neuville Les Dieppe
1	08	Dieppe 14-29		N°29	Rest. Scolaire P. Langevin 2 - Rue A. Lamotte - Neuville Les Dieppe
1	08	Dieppe 14-30		N°30	Le Drakkar - Place Henri Dunant - Neuville Les Dieppe
1	08	Dieppe 14-31		N°31	Puys - 2 Chemin des tennis - Neuville Les Dieppe
1	12	Doudeauville	1	unique	Mairie - 23 Rue Principale
3	35	Doudeville		N°1/BC	Hôtel De Ville - Place Du Général De Gaulle
3	35	Doudeville	3	N°2	École Joseph Breton - Rue Augustin Lemerrier
3	35	Doudeville		N°3	Vautuit - Hameau De Vautuit
1	08	Douvrend	1	unique	Mairie - 9 Place De La Mairie
1	33	Drosay	1	unique	Salle Polyvalente Jacques Lefrançois - Rue des écoles
3	01	Duclair		N°1/BC	Salle des Hallettes - Place Du Général De Gaulle
3	01	Duclair	3	N°2	Salle Paul Herment - 250 rue Jules Ferry
3	01	Duclair		N°3	Salle Marcel Vot - Rue De Ronnenberg
3	24	Ecalles-Alix	1	unique	Mairie - 203 Rue Du Bourg
2	32	Ecraiville	1	unique	École Les Charmilles - 82 Route de Fongueusemare
3	35	Ecretteville-lès-Baons	1	unique	Mairie - 1 Rue Des Troubadours
2	11	Ecretteville-sur-Mer	1	unique	Mairie - 2 Rue De La Mer
3	35	Ectot-l'Auber	1	unique	Mairie
3	35	Ectot-lès-Baons	1	unique	Mairie - 10 Rue De L'Ecole
3	09	Elbeuf		N°1/BC	Salle Des Fêtes - Hôtel De Ville
3	09	Elbeuf		N°2	Salle Des Arcades - Hôtel De Ville
3	09	Elbeuf		N°3	Salle Polyvalente - Complexe J.P. Papin - Rue De La Rochelle
3	09	Elbeuf		N°4	École Molière - Restauration scolaire - Rue Du Tapis Vert
3	09	Elbeuf	9	N°5	École Prévert - Restauration Scolaire - Rue Salvandy
3	09	Elbeuf		N°6	École Lefrançois - Salle de jeu - 14 Rue Petou
3	09	Elbeuf		N°7	École Brassens - Salle de jeu - Avenue Du Chartrier
3	09	Elbeuf		N°8	École Maternelle A. Malraux - Salle de jeu - Rue Du Glayeuil
3	09	Elbeuf		N°9	École Brassens - Restauration scolaire - Avenue Du Chartrier
1	12	Elbeuf-en-Bray	1	unique	Mairie - 79 Rue De La Liberté
3	21	Elbeuf-sur-Andelle	1	unique	Mairie - 6 Rue De L'Eglise
2	11	Eleot	1	unique	Mairie - Rue De L'Eglise - Voie Communal 2
1	12	Ellecourt	1	unique	Mairie - 2 Rue Du Boitel
3	24	Emanville	1	unique	Mairie - 169 Route De Ste Austreberthe
1	08	Envermeu	1	unique	Salle Des Fêtes - Place De L'Hôtel De Ville
2	33	Envronville	1	unique	Mairie
3	01	Épinay-sur-Duclair	1	unique	Mairie - 230 rue de la Mairie
2	26	Épouville		N°1/BC	Salle Grimaux - Rue Joseph Boulard
2	26	Épouville	2	N°2	Salle Grimaux - Rue Joseph Boulard
2	32	Épretot	1	unique	Salle Polyvalente - Rte De La Belle Au Vent
2	11	Epreville	1	unique	Mairie - Espace Maurice Durand
1	33	Ermenouville	1	unique	Mairie
1	12	Ernemont-la-Villette	1	unique	Mairie - Rue De L'Eglise
3	21	Ernemont-sur-Buchy	1	unique	Mairie - 527 Rue De La Mairie
1	23	Esclavelles	1	unique	Mairie - Rue Du Centre
3	24	Eslettes	1	unique	Mairie - 12 Rue Des Lilas
3	02	Esteville	1	unique	Mairie - 110 Rue De La Mairie
1	20	Étaimpuis	1	unique	Mairie - Rue Des Mésanges Biennais
2	32	Étainhus	1	unique	Mairie - 105 Rue Des Anciens Combattants
3	35	Étalleville	1	unique	Salle Michel Colley, 9 rue des chênes
1	10	Étalondes	1	unique	Mairie
3	35	Étoutteville	1	unique	Mairie - 70 Rue De La Mairie
2	26	Étretat	1	unique	Espace Cramoysan - Ancien Foyer Des Anciens - Place M.Guillard
1	10	Eu		N°1/BC	Salle Du Carrosse - Hôtel De Ville - Rue Jean Duhornay
1	10	Eu		N°2	Groupe Scolaire Brocéliande - Rue De La République
1	10	Eu	5	N°3	École Maternelle Primevère - Place De La Mouillette
1	10	Eu		N°4	École Maternelle Mélusine - Rue Fleming
1	10	Eu		N°5	Salle Michel Audiard - Ruelle Sémichon
1	10	Fallencourt	1	unique	Mairie - Rue De La Mairie
2	11	Fécamp		N°1/BC	Salle de l'Union - 15 rue de l'Aumône
2	11	Fécamp		N°2	Foyer Social - Place Du Général Leclerc

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
1	23	Bully	1	unique	Mairie - 1 Place de la Mairie
1	23	Bures-en-Bray	1	unique	Mairie - 4 Rue Du Foyer
3	35	Butot	1	unique	Mairie - 2 Rue Saint Wulfran
1	33	Butot-Vénesville	1	unique	Mairie - Place Robert Gabel
1	33	Cailleville	1	unique	Mairie - Rue De L'Eglise
3	21	Cailly	1	unique	Ecole
1	23	Challengeville	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - Allée De La Mairie
1	20	Calleville-les-Deux-Eglises	1	unique	Mairie - 50 Rue De L'Ecole
1	10	Campneuseville	1	unique	Salle Polyvalente
1	10	Canehan	1	unique	Mairie
1	33	Canouville	1	unique	Salle Des Mariages - Mairie
3	04	Canteleu		N°1/BC	Hôtel De Ville - 13 Place Jean Jaurès
3	04	Canteleu		N°2	Ecole Monet Primaire - Rue Joseph Delattre
3	04	Canteleu		N°3	Ecole Monet Primaire - Rue Joseph Delattre
3	04	Canteleu		N°4	Espace Du Loup - 2 Rue Pablo Picasso
3	04	Canteleu		N°5	Espace Du Loup - 2 Rue Pablo Picasso
3	04	Canteleu	12	N°6	Maison des services publics - 6 ancienne route de Duclair
3	04	Canteleu		N°7	Salle Res Publica - rue du Commandant Georges Ledru
3	04	Canteleu		N°8	Salle Res Publica - rue du Commandant Georges Ledru
3	04	Canteleu		N°9	Local Jeunes - 24 rue Alexandre Dumas
3	04	Canteleu		N°10	Ferme des deux Lions - 13 route de Sahurs
3	04	Canteleu		N°11	Salle polyvalente Curie - 15 rue Gaston Boulet
3	04	Canteleu		N°12	Salle Jean Hannier - 46 quai Gustave Flaubert
3	35	Canville-les-Deux-Eglises	1	unique	Mairie - 3 Route De Saint Laurent
1	33	Cany-Barville		N°1/BC	Salle Des Mariages - Place Robert Gabel
1	33	Cany-Barville	2	N°2	Salle Des Mariages - Place Robert Gabel
3	24	Carville-la-Folletière	1	unique	Mairie - 153 Rue De La Mairie
3	35	Carville-Pot-de-Fer	1	unique	Mairie - 148 Rue De La Mairie
1	20	Le Catelier	1	unique	Salle des Fêtes - Route de la voie Romaine
3	21	Catenay	1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Mairie
3	05	Caudebec-lès-Elbeuf		N°1/BC	Salle Omnisports Marcel David
3	05	Caudebec-lès-Elbeuf		N°2	Salle Omnisports Marcel David
3	05	Caudebec-lès-Elbeuf		N°3	Salle Omnisports Marcel David
3	05	Caudebec-lès-Elbeuf	7	N°4	Salle Omnisports Marcel David
3	05	Caudebec-lès-Elbeuf		N°5	Salle Omnisports Marcel David
3	05	Caudebec-lès-Elbeuf		N°6	Salle Omnisports Marcel David
3	05	Caudebec-lès-Elbeuf		N°7	Salle Omnisports Marcel David
1	12	Le Caule-Sainte-Beuve	1	unique	Mairie - 10 Route Abbé Delforge
2	26	Cauville-sur-Mer	1	unique	Mairie - 7 Rue Saint Nicolas
1	20	Les Cent-Acres	1	unique	Salle De Réunion - Mairie
2	32	La Cerlangue	1	unique	Mairie - Salle du Conseil - 2 Route de Saint Romain
1	20	La Chapelle-du-Bourgay	1	unique	Mairie - 1 Place De La Mairie
1	12	La Chapelle-Saint-Ouen	1	unique	Salle De La Mairie
1	33	La Chapelle-sur-Dun	1	unique	Salle Communale - Mairie - Rue De La Mairie
1	20	La Chaussée	1	unique	Salle Joseph Devaux - Rue Joseph Devaux
3	35	Cideville	1	unique	Mairie - 3 Rue Du Centre
1	23	Clais	1	unique	Mairie - 19 Rue De L'Eglise
1	33	Clasville	1	unique	Mairie
3	02	Claville-Motteville	1	unique	Mairie - 128 Route De Cailly
3	05	Cléon		N°1/BC	Salle Cerdan : complexe Ostermeyer - rue Joliot Curie
3	05	Cléon	4	N°2	Salle Cerdan : complexe sportif Ostermeyer - rue Joliot Curie
3	05	Cléon		N°3	Salle Cerdan : complexe sportif Ostermeyer - rue Joliot Curie
3	05	Cléon		N°4	Salle Cerdan : complexe sportif Ostermeyer - rue Joliot Curie
3	02	Clères	1	unique	Mairie - 7 Rue Edmond Spalikowski
1	33	Cleuville	1	unique	Mairie - Rue De L'Eglise
2	33	Cléville	1	unique	Mairie - 417 Rue De La Mairie
2	33	Cliponville	1	unique	Mairie - 566 Route De La Mer
2	11	Colleville	1	unique	Mairie - 41 Rue De L'Eglise
1	07	Colmesnil-Manneville	1	unique	Mairie - 12 Rue De Koli
1	12	Compainville	1	unique	Espace Albert Bourdet - Mairie - 110 Route De Gaillefontaine
1	12	Conteville	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie
2	11	Contremoulins	1	unique	Mairie - 5 Rue Du Bel-Event
3	23	Cottévrard	1	unique	Ecole Lucie Aubrac - place de l' Eglise
1	33	Crasville-la-Mallet	1	unique	Salle Communale
1	33	Crasville-la-Rocquefort	1	unique	Mairie
1	10	Criel-sur-Mer		N°1/BC	Mairie - Place Du Général De Gaulle
1	10	Criel-sur-Mer	2	N°2	Mairie Annexe - Square Courchinoux - Mesnil Val
1	23	La Crique	1	unique	Mairie - Avenue De La Hétraie
2	11	Criquebeuf-en-Caux	1	unique	Mairie - 1 Place De La Mairie
2	26	Criquetot-l'Esneval		N°1/BC	Salle Saint Henri - 1 Avenue Du Docteur Aubry
2	26	Criquetot-l'Esneval	2	N°2	Salle Saint Henri - 1 Avenue Du Docteur Aubry
2	11	Criquetot-le-Mauconduit	1	unique	Salle Des Mariages - Mairie - 2 Route De La Distillerie
1	20	Criquetot-sur-Longueville	1	unique	Mairie - 0 Chemin Des Dames
3	35	Criquetot-sur-Ouville	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 299 Rue De L'Avenir
1	12	Criquières	1	unique	Mairie - 71 Rue Principale
1	23	Critot	1	unique	Mairie - 634 Rue Du Crescetot
1	12	Croisy-sur-Andelle	1	unique	Mairie - 12 route de la Capelle
3	24	Croix-Mare	1	unique	Mairie - 737 route de Fréville
1	23	Croixdalle	1	unique	Mairie - 1 Route De Saint Nicolas
1	23	Cropus	1	unique	Mairie - 184 Route De Notre Dame Du Parc
1	20	Crosville-sur-Scie	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 34 Route Du Cidre
2	26	Cuerville	1	unique	Mairie - 45 Rue Du Château
1	10	Cuerville-sur-Yères	1	unique	Mairie - 3 Place René Delorivière
1	12	Cuy-Saint-Fiacre	1	unique	Salle des fêtes - Rue des Monts
1	12	Dampierre-en-Bray	1	unique	Mairie - 49 Place De La Mairie
1	08	Dampierre-Saint-Nicolas	1	unique	Mairie - 325 Avenue Du Château
1	10	Dancourt	1	unique	Mairie - Place Georges Houssaye
3	06	Darnétal		N°1/BC	Mairie - Place Du Général De Gaulle
3	06	Darnétal		N°2	Ecole Marcel Pagnol - Rue De Verdun
3	06	Darnétal	6	N°3	Ecole Georges Clémenceau - Rue Pierre Lefebvre
3	06	Darnétal		N°4	Ecole Suzanne Savale - 127 Rue De Longpaon
3	06	Darnétal		N°5	Ecole André Candellier - Rue François Durécu
3	06	Darnétal		N°6	Ecole Jules Ferry - Rue Jules Ferry

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
1	33	Bertreville	1	unique	Mairie - 16 Rue Des Fleurs
1	20	Bertreville-Saint-Ouen	1	unique	Mairie - 1 Route De La Mairie
1	20	Bertrimont	1	unique	Mairie - 9 Rue Nisbourg
3	35	Berville-en-Caux	1	unique	Mairie - 66 Route De Yerville
3	01	Berville-sur-Seine	1	unique	Mairie - 900 Rue Du Village
2	03	Beuzeville-la-Grenier	1	unique	Mairie - 2 Place De La Mairie
1	33	Beuzeville-la-Guérand	1	unique	Mairie - 352 Route De L'Eglise
2	03	Beuzevillette	1	unique	Mairie - 24 Place De La Mairie
1	12	Bézancourt	1	unique	Mairie
3	21	Bierville	1	unique	Mairie - 152 Rue Des Fossés Tremblés
3	02	Bihorel		N°1/BC	Hôtel De Ville
3	02	Bihorel		2	Foyer Pierre Devieille - Rue De Verdun
3	02	Bihorel		3	École René Coty - Rue Du Maréchal Foch
3	02	Bihorel		4	Espace Pierre Corneille - Rue Pierre Corneille
3	02	Bihorel		5	Salle Polyvalente Du Chapitre - Centre Cial Du Chapitre
3	02	Bihorel		6	Foyer Municipal - Rue Carnot
3	02	Bihorel		7	Salle Tamarelle - Rue Victor Boucher
3	02	Bihorel		8	École Maternelle Georges Méliès
1	20	Biville-la-Baignarde	1	unique	Mairie - 455 Route De La Mer
1	20	Biville-la-Rivière	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - Rue De L'Ancienne Distillerie
3	01	Blacqueville	1	unique	Mairie - 55 Route De Neufbosc
3	21	Blainville-Crevon	1	unique	Mairie - Place De La Mairie
1	10	Blangy-sur-Bresle		N°1/BC	Grande Salle - Salle Des Fêtes - Rue Notre Dame
1	10	Blangy-sur-Bresle		N°2	Petite Salle - Salle Des Fêtes - Rue Notre Dame
1	33	Blosseville	1	unique	Mairie
3	02	Le Bocasse	1	unique	Mairie
3	21	Bois-d'Ennebourg	1	unique	Mairie
3	21	Bois-Guilbert	1	unique	Mairie
3	02	Bois-Guillaume		N°1/BC	Mairie - Place De La Libération
3	02	Bois-Guillaume		N°2	École François Codet - 1900 Rue De La Haie
3	02	Bois-Guillaume		N°3	Centre D'Activités Du Mont Fortin - Rue Robert Pinchon
3	02	Bois-Guillaume		N°4	Ancienne Antenne Mairie (Clic) - 20 Chemin De Clères
3	02	Bois-Guillaume		N°5	École De Musique Anne Franck - Petite Rue De L'Ecole
3	02	Bois-Guillaume		N°6	École Germaine Coty - 1770 Rue De La Haie
3	02	Bois-Guillaume		N°7	École Maternelle Des Bocquets - Rue Du Général De Gaulle
3	02	Bois-Guillaume		N°8	École Élémentaire Portes De La Forêt - Place Des Erables
3	02	Bois-Guillaume		N°9	École Germaine Coty - 1770 Rue De La Haie
3	02	Bois-Guillaume		N°10	École Pompidou - Rue Firmin
3	02	Bois-Guillaume		N°11	École Élémentaire Portes De La Forêt - Place Des Erables
3	02	Bois-Guillaume		N°12	École les Clairières - 220 rue Reine des Bois
3	21	Bois-Hérault	1	unique	Mairie - 255 Rue Du Château
3	35	Bois-Himont	1	unique	Mairie - 94 Rue De La Pierre Noire
3	21	Bois-l'Évêque	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - Rue Principale
1	20	Le Bois-Robert	1	unique	Mairie - 622 Rue De La Varenne
3	21	Boissay	1	unique	Mairie - 102 Rue Du Colombier
2	03	Bolbec		N°1/BC	Salle Maupassant - Le Val Aux Grès - 48 Route De Mirville
2	03	Bolbec		N°2	Salle Des Sports Danièle Bonnet - 15 Rue Thiers
2	03	Bolbec		N°3	Mairie - Square Général Leclerc
2	03	Bolbec		N°4	Salle Louis Pergaud - Rue De Fontaine
2	03	Bolbec		N°5	École Primaire Claude Chapelle - 42 rue Alcide Damboise
2	03	Bolbec		N°6	École Primaire Jules Verne - 50 Rue Du 8 Mai 1945
2	03	Bolbec		N°7	Ancienne Ecole Elisabeth - 18 Rue Des Hortensias
2	03	Bolbec		N°8	École Maternelle Jacques Prévert - 13 Avenue Pablo Néruda
2	03	Bolbec		N°9	Maison du champ des oiseaux - 55 Rue Des Passereaux
2	25	Bolleville	1	unique	Mairie - Rue De La Mairie
3	06	Bonsecours		N°1/BC	Mairie - 56 Route De Paris
3	06	Bonsecours		N°2	Salle Des Fêtes - Casino - Avenue Numa Servin
3	06	Bonsecours		N°3	Salle Des Fêtes - Eauplet - Rue de Thuringe
3	06	Bonsecours		N°4	École Maternelle Ferme Du Plan I - Rue Des Hautes Haies
3	06	Bonsecours		N°5	École Maternelle Ferme Du Plan II - Rue Des Hautes Haies
3	06	Bonsecours		N°6	Groupe Scolaire Hérédia - Rue Armand Requier
3	21	Boos		N°1/BC	Mairie
3	21	Boos		N°2	École Primaire - rue d'Uelzen
3	21	Boos		N°3	Ancienne garderie - Rue de la chesnaie/Impasse des Forrières
2	26	Bordeaux-Saint-Clair	1	unique	Mairie
2	32	Bomambusc	1	unique	Mairie - 941 route de Goderville
1	23	Bosc-Bérenger	1	unique	Mairie
3	21	Bosc-Bordel	1	unique	Mairie - 1 Place Des Bordes
3	21	Bosc-Edeline	1	unique	Mairie - Route De Rouvray
3	02	Bosc-Guérand-Saint-Adrien	1	unique	Mairie
1	12	Bosc-Hyons	1	unique	Salle Du Conseil - Mairie - 69 Rue Principale
3	23	Bosc-le-Hard	1	unique	Mairie - 217 Place Du Marché
1	23	Bosc-Mesnil	1	unique	Mairie - 616 Route Du Centre
1	33	Bosville	1	unique	Mairie - Place Georges Durécu
3	35	Boudeville	1	unique	Mairie - 27 Rue De La Mairie
1	23	Bouelles	1	unique	Mairie - 934 Route Du Bourg
3	09	La Bouille	1	unique	Salle Des Mariages - Mairie - 1 Rue De La République
3	35	Bourdainville	1	unique	Mairie - Place De La Mairie
1	33	Le Bourg-Dun	1	unique	Mairie - Route De Dieppe
1	33	Bourville	1	unique	Mairie
3	01	Bouville	1	unique	Salle communale Jehan Le Povremoyne - 65 rue du Château
1	20	Brachy	1	unique	Mairie - 6 Place Jacques Clatot
1	23	Bracquetuit	1	unique	Mairie
1	23	Bradiancourt	1	unique	Mairie - Place Louis Rousselin
1	33	Brametot	1	unique	Mairie - 6 Bis Rue De L'Eglise
2	32	Bréauté	1	unique	Mairie - 15 Place Suchetet
1	12	Brémontier-Merval	1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Mairie - 82 Route Du Bos-Mallard
2	32	Bretteville-du-Grand-Caux	1	unique	Mairie - Route Du Pont
3	35	Bretteville-Saint-Laurent	1	unique	Mairie - 20 Route De L'Eglise
3	21	Buchy		N°1	Mairie - Place Du Général De Gaulle
3	21	Buchy		N°2	Mairie déléguée - Bosc-Roger-sur-Buchy
3	21	Buchy		N°3	Mairie Déléguée - Estouteville-Ecailles

Institution des bureaux de vote dans le département de la Seine-Maritime à compter du 1^{er} janvier 2020

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
3	35	Allouville-Bellefosse	1	unique	Mairie - Place Paul Leviéux
2	33	Alvimare	1	unique	Mairie - 8 Rue Des Tilleuls
1	07	Ambrumesnil	1	unique	Salle Du Parvis - Rue De L'Ancienne Mare
3	06	Amfreville-la-Mi-Voie	2	N°1/BC	Mairie
3	06	Amfreville-la-Mi-Voie		N°2	Ecole Louise Michel – Route de Mesnil Esnard
3	35	Amfreville-les-Champs	1	unique	Salle Communale - 18 Route De Berville
3	02	Anceauville	1	unique	Mairie - Salle des Mariages -Place Evode Chevalier
1	08	Ancourt	1	unique	Salle Polyvalente
1	33	Ancourteville-sur-Héricourt	1	unique	Mairie
3	35	Ancretiéville-Saint-Victor	1	unique	Mairie - 1 Place De La Mairie
2	11	Ancretteville-sur-Mer	1	unique	Mairie - 369 Rue De La Mairie
2	32	Angerville-Bailleul	1	unique	Mairie - 10 route de l'école
2	26	Angerville-l'Orcher	2	N°1/BC	Mairie – 14 place du général de Gaulle
2	26	Angerville-l'Orcher		N°2	Mairie – 14 place du général de Gaulle
2	11	Angerville-la-Martel	1	unique	Mairie - 1 Le Bourg
1	33	Angiens	1	unique	Mairie - 2 Rue De La Motte
2	26	Anglesqueville-l'Esneval	1	unique	Mairie - 6 Place De L'Eglise
1	33	Anglesqueville-la-Bras-Long	1	unique	Mairie - 13 Route De L'Eglise
3	01	Anneville-Ambourville	2	N°1/BC	Mairie D'Anneville
3	01	Anneville-Ambourville		N°2	Mairie D'Ambourville
1	20	Anneville-sur-Scie	1	unique	Mairie - 37 Route De Dieppe
2	32	Annouville-Vilmesnil	1	unique	Mairie - 6 Rue De La Mairie
3	25	Anquetierville	1	unique	Mairie - 243 Route De L'Eglise
3	35	Anvéville	1	unique	Salle des fêtes communale - 315 Grande Rue
1	23	Ardouval	1	unique	Salle Polyvalente - 5 Rue Des Bouleaux
3	25	Arelaune-en-Seine	2	N°1/BC	La Mailleraye-sur-Seine – Rés. Du Tertre - Chemin Du Roy
3	25	Arelaune-en-Seine		N°2	Saint-Nicolas-de-Bliquetuit - Mairie déléguée - 1100 Grde Rue
1	12	Argueil	1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Place Du Marché Aux Etoupes
1	08	Arques-la-Bataille	2	N°1/BC	Groupe Scolaire
1	08	Arques-la-Bataille		N°2	Groupe Scolaire
1	12	Aubéguimont	1	unique	Mairie - 27 Rue Centrale
1	10	Aubermesnil-aux-Érables	1	unique	Salle des fêtes - A côté de la mairie
1	07	Aubermesnil-Beaumais	1	unique	Mairie - Rue Henri IV
1	33	Auberville-la-Manuel	1	unique	Secrétariat – Mairie - 10 Rue Roquigny
2	32	Auberville-la-Renault	1	unique	Mairie - 169 Rue De La Mairie
1	12	Aumale	1	unique	Ecole Maternelle - 1 Rue Henry Dunant
1	20	Auppegard	1	unique	Mairie - Place Jacob Bontemps
3	02	Authieux-Ratiéville	1	unique	Mairie - Rue De L'Ecole
3	06	Les Authieux-sur-le-Port-Saint-O	1	unique	Mairie - Place du 19 mars 1962
1	33	Autigny	1	unique	Mairie - Lotissement Les Fleurs
3	35	Les Hauts-de-Caux	2	N1/BC	Mairie - 2 Allée Des Tisserands - Autretot
3	35	Les Hauts-de-Caux		N°2	Mairie - 42 Rue De L'Eglise - Veauville-les-Baons
1	23	Auvilliers	1	unique	Salle des Fêtes - A côté de la Mairie
3	35	Auzebosc	1	unique	Mairie - 2 Rue Hutcheson
3	35	Auzouville-l'Esneval	1	unique	Mairie - Route D'Ettenmare
3	21	Auzouville-sur-Ry	1	unique	Mairie -Salle Du Conseil - 84 Chemin De La Côte
1	20	Auzouville-sur-Saône	1	unique	Mairie
1	12	Avesnes-en-Bray	1	unique	Mairie - 3 Place De La Petite Morette
1	23	Avesnes-en-Val	1	unique	Mairie - 10 Le Bourg
1	20	Avremesnil	1	unique	Mairie - 333 Grande Rue
1	20	Bacqueville-en-Caux	2	N°1/BC	Salle de réunion - Place Du Général De Gaulle
1	20	Bacqueville-en-Caux		N°2	École De Pierreville - Hameau De Pierreville
1	23	Bailleul-Neuville	1	unique	Mairie - Rue Du Presbytère
1	23	Baillolet	1	unique	Mairie - Rue De L'Ecole
1	08	Bailly-en-Rivière	1	unique	Mairie - 31 Rue Pierre Bourdier
3	35	Baons-le-Comte	1	unique	Mairie – 8 Route Du Bois Locrel
3	01	Bardouville	1	unique	Mairie
3	01	Barentin	9	N°1/BC	Mairie
3	01	Barentin		N°2	École Sévigné - Corneille
3	01	Barentin		N°3	Ecole Fontenelle
3	01	Barentin		N°4	Ecole Anna De Noailles
3	01	Barentin		N°5	Ecole Marcel Dupré
3	01	Barentin		N°6	Ecole André Marie
3	01	Barentin		N°7	Ecole Pape Carpentier
3	01	Barentin		N°8	Ecole La Mésangère
3	01	Barentin		N°9	Ecole Bernard Havel
1	10	Baromesnil	1	unique	Salle Polyvalente - 1 Route De Saint Rémy
1	10	Bazinval	1	unique	Mairie Annexe - 10 Rue De Saulx
1	12	Beaubec-la-Rosière	1	unique	Salle Henriette Bauchet - 1 Place De La Presle
3	23	Beaumont-le-Hareng	1	unique	Mairie - 1110 Route D'Eawy
2	26	Beaurepaire	1	unique	Mairie - 1 Rue Du Carreau
1	12	Beaussault	1	unique	Mairie - 460 Rue Principale
1	20	Beautot	1	unique	Mairie - 14 Rue De L'Ancien Château
1	20	Beauval-en-Caux	1	unique	Salle Des Fêtes
1	12	Beauvoir-en-Lyons	1	unique	Mairie - 28 Place Du Commandant Schloesing
2	32	Bec-de-Mortagne	1	unique	Mairie
3	06	Belbeuf	2	N°1/BC	Mairie - 3 Rue Du Général De Gaulle
3	06	Belbeuf		N°2	Restaurant municipal - 13F Rue Du Général De Gaulle
1	23	Bellencombre	1	unique	Foyer Rural - Route De Saint Saëns
1	08	Bellengreville	1	unique	Mairie - 3 Place Saunier
1	20	Belleville-en-Caux	1	unique	Salles des fêtes – Place Vauquier du Traversain
1	12	La Bellière	1	unique	Salle des fêtes - 7 Route Des Deux Ponts
1	20	Belmesnil	1	unique	Mairie
2	32	Bénarville	1	unique	Mairie - 1 Le Bourg
3	35	Bénesville	1	unique	Mairie - 4 Rue De L'Eglise
2	26	Bénouville	1	unique	2 Route De L'Aiguille De Belval
2	03	Bernières	1	unique	Mairie - 275 Rue De L'Eglise
1	33	Bertheauville	1	unique	Mairie - 122 Grande Rue

Ardt	Can.	Communes 2019	Nbre	N°/BC	Adresse des bureaux de vote 2019
3	01	Le Trait	6	N°1	Salle Des Sports Guy De Maupassant - 1180 Rue Du Mal Gallieni
3	01	Le Trait		N°2	Salle Des Sports Guy De Maupassant - 1180 Rue Du Mal Gallieni
3	01	Le Trait		N°3/BC	Salle Des Associations - Rue François Arago
3	01	Le Trait		N°4	Salle Des Associations - Rue François Arago
3	01	Le Trait		N°5	Salle Des Sports Pierre Et Marie Curie - Rue Hyppolyte Worms
3	01	Le Trait		N°6	Salle Des Sports Pierre Et Marie Curie - Rue Hyppolyte Worms
2	33	Trémauville	1	unique	Mairie - 147 Rue De La Mairie
1	10	Le Tréport	4	N°1/BC	Hôtel de Ville - 1 rue François Mitterrand
1	10	Le Tréport		N°2	Ecole Maternelle P. Brossolette - Rue Alexandre Papin
1	10	Le Tréport		N°3	Forum - Esplanade Louis Aragon
1	10	Le Tréport		N°4	Ecole Nestor Bréard - Avenue Jean Moulin
2	03	La Trinité-du-Mont	1	unique	Salle Des Mariages - Mairie - Rue Jules Cantais
2	32	Les Trois-Pierres	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - 26 Rue Du Village
2	25	Trouville	1	unique	Mairie - Place Marcel Lecarpentier
2	26	Turretot	2	N°1/BC	Restaurant Scolaire - 6 Place De L'Eglise
2	26	Turretot		N°2	Ecole Maternelle - 6 Place De L'Eglise
3	04	Val-de-la-Haye	1	unique	Salle De Réunion - Mairie - Place Jean Moulin
1	20	Val-de-Saâne	1	unique	Foyer Rural - 3 Place Jehan Le Povremoyne
1	20	Val-de-Scie	4	N°1	Mairie - Rue Roger Fossé - Auffay
1	20	Val-de-Scie		N°2/BC	Salle Des Fêtes - Rue Georges Pompidou - Auffay
1	23	Val-de-Scie		N°3	Mairie - 2 Route D'Auffay - Cressy
1	20	Val-de-Scie		N°4	Mairie - 189 Route D'Auffay - Sévis
3	35	Valliquerville	1	unique	Mairie - 33 Rue De La Mairie
2	11	Valmont	1	unique	Salle Geneviève Fiquet
1	07	Varengeville-sur-Mer	1	unique	Mairie - 47 Route De Dieppe
1	20	Varneville-Bretteville	1	unique	Mairie - 125 Rue Des Grés
1	20	Vassonville	1	unique	Mairie
1	23	Vatierville	1	unique	Mairie - 52 Rue Principale
2	32	Vattetot-sous-Beaumont	1	unique	Salle polyvalente - 51, rue des écoles
2	11	Vattetot-sur-Mer	1	unique	Mairie - 415 Route D'Yport
3	25	Vatteville-la-Rue	1	unique	Mairie - 2 La Rue
3	24	La Vaupalière	1	unique	Mairie - Place Pierre Bérégoovoy
1	33	Veauville-lès-Quelles	1	unique	Mairie - 180 Rue De La Mairie
1	20	Vénestanville	1	unique	Mairie
1	23	Ventes-Saint-Rémy	1	unique	Mairie - 1 Rue De L'École
2	26	Vergetot	1	unique	Mairie
1	33	Veules-les-Roses	1	unique	Salle Polyvalente Michel Frager - Rue Du Docteur Pierre Girard
1	33	Veulettes-sur-Mer	1	unique	Mairie
3	35	Vibeuf	1	unique	Salle De La Mairie - Rue De La Mare Des Champs
3	21	Vieux-Manoir	1	unique	Mairie
1	12	Vieux-Rouen-sur-Bresle	1	unique	Mairie - 3 Place De La Mairie
3	21	La Vieux-Rue	1	unique	Mairie
2	26	Villainville	1	unique	Salle De Réunion Du Conseil Municipal - Mairie
3	01	Villers-Ecalles	2	N°1/BC	Mairie - 22 Bis Rue Pasteur
3	01	Villers-Ecalles		N°2	Groupe Scolaire Prévost-Freinet - 2529 Route De Duclair
1	10	Villers-sous-Foucarmont	1	unique	Mairie - 2 Rue Des Tilleuls
1	10	Villy-sur-Yères	1	unique	Mairie - 14 Rue De La Vallée
2	11	Vinnemerville	1	unique	Mairie - 3 La Grande Rue
2	32	Virville	1	unique	Mairie - 1 Rue De L'Eglise
1	33	Vittefleury	1	unique	Mairie - 7 Place De La Mairie
1	23	Wanchy-Capval	1	unique	Mairie - 38 Grande Rue
3	01	Yainville	1	unique	Mairie - Rue Du Général Leclerc
2	33	Yébleron	1	unique	Mairie - 1 Place Fernand Auger
3	35	Yerville	2	N°1/BC	Mairie - Place Delahaye
3	35	Yerville		N°2	Ecole Maternelle - Rue Des Acacias
3	06	Ymare	1	unique	Mairie - Salle du Conseil
2	11	Yport	1	unique	Mairie - Salle des Mariages de la Mairie - Rue Ernest Lethuillier
2	11	Ypreville-Biville	1	unique	Mairie - Route Départementale 75
3	21	Yquebeuf	1	unique	Mairie - 45 Route De Colmare
3	35	Yvecrique	1	unique	Mairie - 66 Rue Des Ecoles
3	35	Yvetot	7	N°1/BC	Mairie - Place De L'Hôtel De Ville
3	35	Yvetot		N°2	Maison de Quartier - rue Pierre Varin
3	35	Yvetot		N°3	Ecole Primaire Jean Prévost - Rue Niatal
3	35	Yvetot		N°4	Rpa Les Béguinages - Allée Etienne Guéroult
3	35	Yvetot		N°5	Ecole Primaire Lhermitte - Rue Carnot
3	35	Yvetot		N°6	Maternelle Rodin - Rue Robert Lemonnier
3	35	Yvetot		N°7	Ecole De Musique - Rue Pierre De Coubertin
3	01	Yville-sur-Seine	1	unique	Salle Du Conseil Municipal - Mairie - 391 Rue Du Village

Vu pour être annexé à l'arrêté du

31 AOÛT 2020

Le Préfet,

Pour le Préfet et par Délégation
Le Secrétaire Général,

Yvan CORDIER

0003 2020 1 2

Préfecture de la Seine-Maritime
DCL - 76-2020-08-31-026 - Arrêté du 31 août 2020 portant institution des bureaux de vote dans le département de la Seine-Maritime

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL

76-2020-09-11-007

Arrêté instituant les commissions de recensement des votes
pour les élections législatives des 20 et 27 septembre 2020
dans la 5ème circonscription de la Seine-Maritime



Rouen, le **11 SEP. 2020**

**Arrêté instituant les commissions de recensement des votes pour les élections
législatives des 20 et 27 septembre 2020 dans la 5ème circonscription de la
Seine-Maritime**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite**

- Vu le Code électoral, et notamment ses articles L.175 et R.107 ;
- Vu le décret n° 2020-999 du 7 août 2020 portant convocation des électeurs pour l'élection de six députés à l'Assemblée Nationale ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 3 décembre 2015 nommant M. Yvan CORDIER secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 1^{er} avril 2019 portant nomination de M. Pierre-André DURAND en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 13 septembre 2019 portant délégation de signature à M. Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- Vu la circulaire du Ministère de l'intérieur du 11 mai 2017 relative à l'organisation des élections législatives ;
- Vu les désignations faites par la première présidente de la Cour d'Appel de Rouen le 4 septembre 2020 ;
- Vu la désignation faite par le président du Conseil Départemental de la Seine-Maritime le 21 août 2020 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : pref-secretariat-prefet@eine-maritime.gouv.fr

ARRETE

Article 1^{er} - Les commissions de recensement des votes, prévues à l'article L.175 du Code électoral, sont composées comme suit pour la 5^{ème} circonscription du département de la Seine-Maritime :

1^{er} tour de scrutin - 20 septembre 2020

Présidente :

Titulaire : Mme Maud CHARTIER, juge au Tribunal Judiciaire de Rouen

Membres :

Titulaires : Mme Florence DELABIE, juge au Tribunal Judiciaire de Rouen
Mme Marie-Charlotte BERGER, juge au Tribunal Judiciaire de Rouen

Titulaire : Mme Marine CARON, vice-présidente du Conseil Départemental de la Seine-Maritime

Titulaire : M. Marc RENAUD, directeur de la citoyenneté et de la légalité
Suppléante : Mme Brigitte TRANCHARD, directrice adjointe de la citoyenneté et de la légalité

2^{ème} tour de scrutin - 27 septembre 2020

Présidente :

Titulaire : Mme Marie HAROU, vice-présidente au Tribunal Judiciaire de Rouen

Membres :

Titulaires : Mme Véronique PROIX, vice-présidente auprès de la première présidente, déléguée au Tribunal Judiciaire de Rouen
Mme Julie VERA, juge au Tribunal Judiciaire de Rouen

Titulaire : Mme Marine CARON, vice-présidente du Conseil Départemental de la Seine-Maritime

Titulaire : M. Marc RENAUD, directeur de la citoyenneté et de la légalité
Suppléante : Mme Brigitte TRANCHARD, directrice adjointe de la citoyenneté et de la légalité

Article 2 - Les commissions de recensement des votes se réuniront dans la salle Proust de la préfecture de la Seine-Maritime :

- le lundi 21 septembre à 9h00,
- le lundi 28 septembre à 9h00.

Article 3 - Un représentant de chacun des candidats, régulièrement mandaté, peut assister aux travaux de la commission et demander s'il le souhaite l'inscription de ses observations au procès-verbal.

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : pref-secretariat-prefet@eie-maritime.gouv.fr

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture et les présidentes de la commission de recensement des votes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général



Yvan Cordier

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : pref-secretariat-prefet@eine-maritime.gouv.fr

Préfecture de la Seine-Maritime - DRHM

76-2020-09-11-006

Arrêté modifiant la composition du jury des concours
interne et externe d'AAP2 de l'intérieur et de l'outre-mer

*Arrêté modifiant la composition du jury des concours interne et externe d'AAP2 de l'intérieur et de
l'outre-mer*



**Bureau des Ressources Humaines
Section recrutement**

**ARRÊTÉ MODIFIANT LA COMPOSITION DU JURY DES CONCOURS INTERNE ET EXTERNE
D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2ème CLASSE DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER**

- SESSION 2020 -

Le Préfet de la région Normandie
Préfet de la Seine-Maritime
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique ;

Vu la loi n°95-681 du 9 Mai 1995 fixant les conditions d'inscription à la fonction publique de l'État et à la fonction publique hospitalière par voie électronique ;

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen, nommés dans un corps de fonctionnaires de l'État ou de ses établissements publics ;

Vu le décret n° 2003-20 du 6 janvier 2003 relatif à l'ouverture de certains corps et emplois de fonctionnaires de l'État aux ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu le décret n°2005-1229 du 29 septembre 2005 modifié instituant différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur;

Vu le décret n°2006-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique ;

Vu le décret du Président de la République du 1^{er} avril 2019 portant nomination de M. Pierre-André DURAND, en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 octobre 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture des concours pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2e classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté du 28 février 2020 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au titre de l'année 2018 au recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2e classe de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 mai 2020 portant ouverture des concours externe et interne de recrutement des adjoints administratifs principaux de 2e classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Normandie ;

Vu l'arrêté préfectoral n°19-76 du 19 avril 2019 portant délégation de signature de M. Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral de composition du jury du 2 juin 2020 ;

Vu le désistement de M. Yann PARIS en tant que membre du jury de la session 2020 ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;

ARRETE

Article 1 : M. Yann PARIS est remplacé par M. Vincent LORMIER.

Article 2 : La composition modifiée du jury du concours interne et externe pour le recrutement d'adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe, session 2020, est la suivante :

Présidente du jury :

- Priscillia RAVILLY, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau du cabinet et des polices administratives, préfecture de la Seine-Maritime ;

Membres du jury :

- Céline RICHARD, attachée d'administration de l'État, cheffe du bureau du cabinet, sous-préfecture de Dieppe ;
- Vincent LORMIER, attaché d'administration de l'État, greffier en chef adjoint, tribunal administratif de Rouen ;
- Ivan CABIOC'H, attaché d'administration de l'État, adjoint à la responsable de la mission coordination générale, stratégie immobilière et pilotage budgétaire, secrétariat général aux affaires régionales ;
- Céline PESQUET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, responsable de la gestion des personnels civils, région de gendarmerie de Normandie - groupement de gendarmerie du calvados ;
- Ibrahim MABROUK, secrétaire administratif de classe normale, responsable du secrétariat des formations à l'école nationale de Police - Oissel.

Article 3: Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROUEN, le

11 SEP. 2020

POUR LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
ET PAR DÉLÉGATION,
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,


Yvan CORDIER

Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX
Standard : 02 32 76 50 00
Courriel : prefecture@seine-maritime.gouv.fr

